

# LA FURGE

*Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France*

[www.pcof.net](http://www.pcof.net)

Mensuel n°629 - Juin 2021

Prochaine parution : Mardi 6 juillet 2021

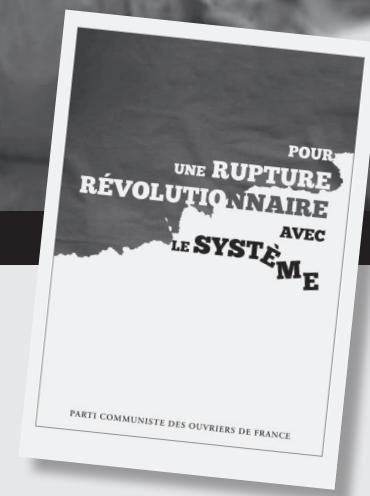
2€

## Ensemble contre la réaction, l'Etat policier et l'Etat des patrons



Paris, manifestation contre la loi Sécurité globale

**Le 12 juin, partout en France,  
manifestations pour les libertés  
et contre les idées d'extrême droite**



*"Prolétaires de tous les pays unissez-vous!"*

## Lier le combat social à celui pour la défense des libertés démocratiques

En mai, la levée des restrictions de circulation et l'ouverture des commerces, nous ont fait entrer dans une nouvelle période politique et sociale, où les choses s'accélèrent. Macron est déjà en tournée nationale pour sa réélection à la tête de l'Etat. Les élections régionales et départementales sont marquées par l'hyper polarisation autour de la question du RN. S'il est juste et important de dénoncer l'activisme des milieux d'extrême droite, la montée de la réaction dans tous les domaines, il faut faire le lien avec le renforcement de l'Etat policier, la criminalisation de la contestation sociale, les manifs interdites et réprimées. Ce sont ces questions que notre parti mettra en avant dans les manifestations partout en France du 12 juin à laquelle nous appelons à participer massivement.

### Ensemble contre la réaction, l'Etat policier et l'Etat des patrons

Macron annonce qu'il va poursuivre les contre-réformes : celles qui ont été momentanément suspendues, comme celle du système des retraites, de l'assurance chômage. Il a décidé la fin des mesures exceptionnelles comme la trêve hivernale prolongée jusqu'au 31 mai et dont la « sortie » veut dire reprise des expulsions ! Il « oublie » les promesses faites pour les travailleurs des secteurs « en première ligne » et en « deuxième ligne ». Gouvernement et patronat veulent pérenniser toutes les mesures qui ont aggravé l'exploitation, comme le télétravail imposé... Bref, ils veulent nous faire payer la « dette covid » dont les milliards ont essentiellement servi à financer les monopoles.

Le patronat est lancé dans de vastes plans de restructuration, de fermetures d'entreprises, de licenciements, pour « rattraper le temps perdu » et participer à la concurrence acharnée autour des innovations technologiques, pour le profit maximum. Les ouvriers et les travailleurs ne se laissent pas jeter à la rue sans résister : ils appellent à la solidarité ouvrière et populaire pour « faire payer le Capital ».

### Palestine, solidarité

Le mois de mai a été marqué par le puissant mouvement du peuple palestinien, pour ses droits nationaux, contre la barbarie sioniste. Un vaste mouvement de solidarité s'est développé partout. En France, il s'est heurté aux interdictions policières, qui n'ont pas empêché des dizaines de milliers de personnes, notamment des jeunes des quartiers populaires, de manifester. Cette solidarité doit continuer à s'ex-

primer, pour imposer des sanctions contre Israël, faire cesser les coopérations avec l'Etat sioniste, pour la libération de tous les prisonniers palestiniens, notamment les enfants.

### Retrait des troupes françaises du Mali et du Sahel

Après la mort de Déby au Tchad, pilier de la françafrigue, le nouveau putsch militaire au Mali vient davantage encore déstabiliser les plans de l'impérialisme français pour maintenir sa domination économique, politique et militaire en Afrique sub-saharienne. Macron parle de « quitter le Mali ». Mais il ne partira que forcé et contraint par les peuples. La « guerre contre le terrorisme » que la France mène au Sahel depuis bientôt dix ans, plonge les peuples dans la misère et l'insécurité permanente et les empêche de prendre en mains leur avenir pour vivre en paix, en solidarité et fraternité. C'est pourquoi, plus que jamais nous devons continuer à faire grandir l'exigence d'un retrait des troupes française du Mali et du Sahel. Il en va de l'intérêt des peuples africains, mais aussi de celui de la classe ouvrière et du peuple dans notre pays.

### Non à l'Otan, la France doit quitter cette alliance militaire

Le 14 juin se tiendra un sommet de l'Otan à Bruxelles, en présence de Biden, un « atlantiste convaincu » qui veut entraîner les Etats membres de l'Otan dans la confrontation avec la Russie et la Chine. Ce sera l'occasion de dénoncer cette politique de guerre, de course aux armes nucléaires, de militarisation effrénée : l'impérialisme français est le troisième vendeur d'armes mondial, avec des clients comme l'Arabie saoudite, l'Egypte, le Maroc (qui combat les Sahraouis et mate les mouvements populaires)... Et de mettre en garde contre l'embrigadement de la jeunesse, avec notamment le Service national universel qui devrait être relancé.

### « Mettons nos pas dans ceux des Communards »

C'est le titre de la brochure que nous avons éditée à l'occasion du 150e anniversaire de la Commune de Paris, mise en vente le 29 mai, au cours des activités unitaires place de la République et la manifestation jusqu'au Mur des Fédérés. C'est le moment de relancer les réunions autour de la question de la « rupture révolutionnaire avec le système », comme le dit et l'explique le document de notre dernier congrès. ★



#### Pour une rupture révolutionnaire avec le système

Rapport politique du 9e congrès du PCOF  
Prix : 12 € port compris  
Pour se le procurer:  
sur notre site [www.pcof.net](http://www.pcof.net)  
ou en écrivant à Sté En Avant  
15 cité Popincourt 75011 Paris



### Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Adresse internet : .....

*La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.*

**La Forge - Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France**

15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - [www.pcof.net](http://www.pcof.net) - [enavant@club-internet.fr](mailto:enavant@club-internet.fr)

### Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) .....	26 €
Version électronique (pdf) .....	26 €
Pli fermé .....	32 €
Abonnement avec soutien .....	35 €
Chèque à l'ordre de : Société En Avant 15 cité Popincourt - 75011 Paris	

# Dénoncer et lutter contre la fascisation, pour rompre avec le système

**L**e terme de fascisation commence à être de plus en plus employé pour caractériser à la fois l'influence grandissante de l'extrême droite sur le discours politique ambiant, relayé par les médias et très présent sur les réseaux sociaux, et les lois, mesures, méthodes de plus en liberticides imposées par le gouvernement qui conduisent à un renforcement de l'Etat policier.

Nous avions utilisé ce terme au début des années 2000 (1) pour caractériser un phénomène national et international qui s'était développé dans le cadre de la « guerre mondiale contre le terrorisme ». Il revient aujourd'hui dans le débat, avec l'approfondissement de la crise du système capitaliste impérialiste, la radicalisation de l'affrontement de classe et le renforcement de l'Etat policier, de la répression et de la criminalisation de toutes les formes de contestation sociale.

Outre Macron, des ministres apparaissent comme jouant un rôle moteur dans cette offensive réactionnaire et dangereuse : Darmanin, ses lois et ses accointances avec les syndicats de policiers, Blanquer, Vidal, Schiappa, pour leurs attaques idéologiques contre les musulmans et celles et ceux qu'ils accusent d'islamo-gauchisme, notamment à l'université. Ces attaques se sont élargies aux associations actives dans les milieux populaires, notamment celles qui

dénoncent les violences policières, contre les jeunes issus de l'immigration. Ces associations sont surveillées et les subventions peuvent leur être retirées quand, par exemple, elles refusent de signer la « charte du respect des valeurs de la république et de l'ordre républicain ».

A cela est venue s'ajouter l'instrumentalisation par le gouvernement de la crise sanitaire pour renforcer le contrôle social et policier, pour limiter les droits démocratiques, individuels et collectifs en matière de déplacements, de réunions, d'occupation de l'espace public. L'état « d'urgence sanitaire », qui permet de gouverner par décrets, la gestion de la crise décidée par un « conseil de défense » sous la houlette du président, font partie des moyens présentés comme « exceptionnels », mais qui finissent par être intégrés dans la loi « ordinaire ».

Un autre phénomène a pris de l'ampleur, notamment depuis les mobilisations syndicales, ouvrières et populaires, depuis la réforme El Khomri, puis avec les mobilisations des gilets jaunes et celles contre la réforme des retraites : le déploiement systématique de grands moyens policiers, la répression à grande échelle, les centaines d'arrestations... pour intimider les manifestants et entraver de plus en plus le droit de manifester.

## La fascisation a une base économique : le renforcement du diktat des monopoles

Pour nous, la fascisation est un phénomène politique et au niveau de l'Etat, des institutions, qui traduit le renforcement du diktat des monopoles les plus importants, les plus agressifs, dans le cadre de l'aggravation de la crise de l'impérialisme français, qui s'inscrit elle-même dans la crise du système capitaliste impérialiste. Ce renforcement du diktat des monopoles s'accompagne de la surexploitation de la classe ouvrière et des masses travailleuses, une paupérisation des masses populaires et une intensification du pillage impérialiste. L'ensemble des mesures anti-ouvrières et antipopulaires mises en œuvre à la faveur de la crise sanitaire en sont une traduction. La fascisation se traduit sur le plan politique et institutionnel par une restriction drastique des libertés démocratiques pour la classe ouvrière, les masses travailleuses, les couches populaires et leurs organisations.

C'est pourquoi, nous ne limitons pas la fascisation à la question de l'extrême droite, sous sa forme « parlementaire » ou sous forme des groupes d'extrême droite. Ils sont un instru-

ment aux mains de l'oligarchie pour diviser la classe ouvrière et les masses populaires (notamment à travers le racisme et les autres formes de discrimination), pour essayer de dévier la colère qui s'accumule vers des terrains réactionnaires. Mais nous ne perdons pas de vue que c'est l'Etat qui est l'acteur principal de la fascisation.

Il y a une prise de conscience qui se développe non seulement du danger de l'extrême droite, mais de celui de l'Etat ; l'Etat est de plus en plus mis en cause et le lien est fait avec la crise générale du système. La crise du système politique et institutionnel est profonde, ce qui a comme conséquence que de larges secteurs des masses populaires se détournent des mécanismes de la démocratie parlementaire, fortement présidentiel. Le phénomène de l'abstention en est une traduction.

Pour toutes ces raisons, nous ne faisons pas de la dénonciation et de la lutte contre la fascisation un combat « à part » : nous les intégrons dans le combat pour travailler à la rupture avec ce système capitaliste impérialiste. ★

1- Voir notre document *Le néolibéralisme, de son rejet à la construction d'une alternative*, 6<sup>e</sup> congrès du PCOF (2006), page 93, « Le processus de fascisation ».

## L'activisme de l'extrême droite au sein de l'armée

**L**e 22 avril, jour anniversaire du putsch d'Alger (21 avril 1961), paraissait un « appel » dans la revue d'extrême droite, *Valeurs actuelles*, signé par des anciens hauts gradés de l'armée, connus pour leurs liens avec ce courant politique et idéologique. Certains affichent ouvertement leurs convictions et leur engagement au FN, puis au RN.

Dans notre journal de mai, nous avons dénoncé cette provocation et son contenu réactionnaire, qui reprend et amplifie la surenchère sur le danger que représenterait l'islam, la soi-disant complaisance du gouvernement à son égard, et qui brandit la menace d'une intervention de l'armée pour sauver la nation...

Une seconde salve a été lancée par ce même journal, le 9 mai (le lendemain du 8 mai, date anniversaire de la victoire sur le nazi-fascisme), cette fois sous la forme d'une « pétition » ouverte à signature. Ce texte, non signé, est présenté comme émanant de militaires en activité, qui insistent sur le fait que l'armée française, qui combat les groupes islamistes armés au Sahel, est la même que celle qui

patrouille dans les villes et qui assiste à la montée de « l'islamisme » dans les quartiers qui deviendraient « l'ennemi intérieur ».

Le fait que ce texte soit présenté comme émanant de militaires en activité a fait que certains y ont vu une menace d'un putsch militaire d'extrême droite, d'autant plus qu'il est sans cesse question de « guerre civile ». S'il ne s'agit pas de minimiser le sens et la portée de ces prises de position, il ne faut pas pour autant tomber dans le piège de l'extrême droite qui fait beaucoup d'agitation pour faire constamment parler d'elle.

A l'évidence, les deux textes font partie d'une seule et même opération lancée par les milieux d'extrême droite, dans le contexte électoral. Le FN et le RN réalisent des scores importants, et depuis longtemps dans les milieux de l'armée et de la police. Les militants d'extrême droite font un travail à l'intérieur et à l'extérieur de ces corps dédiés à la répression intérieure et extérieure et qui sont très sollicités par le pouvoir politique

depuis des années, ce qui alimente un mécontentement, du fait du « manque de moyens » et du « manque de reconnaissance » dont ils s'estiment victimes.

Les généraux signataires ont fait l'essentiel de leur carrière dans les guerres contre les mouvements des peuples pour leur indépendance, dans les guerres de l'impérialisme français en Afrique, pour défendre ses intérêts (Côte d'Ivoire, Centrafrique, Tchad, Rwanda...) et dans les « guerres contre le terrorisme », et plus récemment au Mali et au Sahel. A cela, il faut ajouter l'emploi de l'armée dans le « maintien de l'ordre dans les colonies » : en Kanaky, comme la tuerie des Kanaks dans la grotte d'Ouvéa et dernièrement, la répression contre la mobilisation pour défendre l'usine du nord (voir article), en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane, et à Mayotte.

Ces guerres et opérations se mènent « loin » du territoire national, à « huis clos ». Elles se heurtent à la résistance des populations qui les subissent. Elles ne se mènent pas contre des armées, mais contre des

mouvements, des groupes, qui peuvent avoir des appuis dans les populations et qui infligent des pertes avec des moyens artisanaux, comme les engins explosifs rudimentaires. Elles « usent » les matériels et les militaires qui effectuent des opérations de plusieurs mois et apparaissent comme des « guerres » qu'il n'est pas possible de gagner. Les rapports sur la guerre d'Algérie, sur le génocide du Rwanda et les accusations portées contre l'armée française, avec toutes leurs limites, sont inacceptables aux yeux des militaires qui accusent les « politiques » de se décharger à bon compte de leurs responsabilités, ce qui évacue le caractère de sale guerre qu'ils ont eux décidé de mener.

Les forces armées protègent le système impérialiste : c'est ce qui fait leur caractère réactionnaire et un terrain fertile pour la réaction. D'où l'importance de dénoncer la militarisation de la société et toutes les formes d'embigadrement de la jeunesse, comme, par exemple le « service national universel ». ★

## Non, il ne fallait pas aller au rassemblement de policiers devant le parlement

Il y a eu plusieurs rassemblements - avec drapeaux du syndicat Alliance, ce 19 mai, devant l'Assemblée nationale. Essentiellement des policiers, venus de partout, souvent jeunes, selon les journalistes présents en nombre, mais aussi des représentants de forces politiques, parlementaires, sénateurs, candidats à la présidence, et le ministre de l'intérieur, Darmanin, venu « soutenir ses troupes ».

Ce rassemblement d'un peu plus d'heure, avec écrans vidéo qui diffusaient des témoignages de policiers blessés, se déroulait au moment où le ministre de la justice Dupont-Moretti présentait le projet de loi « pour la confiance dans l'institution judiciaire ». Les manifestants n'ont visiblement aucune confiance dans cette institution et l'ont exprimé bruyamment, conspuant le nom du ministre de la justice chaque fois qu'il était prononcé. Le secrétaire du syndicat majoritaire dans la police, Alliance, a lancé un mot d'ordre qui a rencontré un grand succès parmi les manifes-

tants : « le problème de la police, c'est la justice ».

Ce n'est pas la première fois que les syndicats de policiers manifestent leur mécontentement et s'en prennent au ministre de la justice. Mais cette fois, « leur » ministre, celui de l'intérieur, a apporté son soutien - même s'il est « parti avant les prises de parole » des responsables syndicaux - et des responsables politiques présents ont apporté le leur. Et pas seulement ceux du RN, qui étaient plusieurs à parader au milieu des policiers à Paris, pendant que M. Le Pen faisait de même dans le commissariat central de Bordeaux, avec le même discours, celui du soutien « inconditionnel » aux forces de l'ordre et l'appel à voter pour les listes RN aux régionales et départementales... Le syndicat Alliance, classé très à droite, sort renforcé de cette entreprise, car il y avait aussi les élus de droite, du PS, du PCF et des responsables d'EELV, dont Jadot, en contradiction avec ses camarades et candidats à la candidature chez EELV. Le seul groupe parlementaire qui a refusé de se rendre à

ce rassemblement est la France insoumise.

Les deux arguments mis en avant par les responsables présents tournent autour de l'idée qu'il faut soutenir les policiers exposés à des actes de violence et ne pas laisser le terrain à l'extrême droite. Mais de quel terrain s'agit-il, si ce n'est justement celui de l'extrême droite ? Faure, emporté par son élan, a repris l'idée promue par les syndicats policiers réactionnaires du « droit de regard de la police sur les décisions d'aménagement de peine », une proposition qui a suscité un tollé dans les rangs du PS dont la direction avait pourtant donné son accord à sa participation au rassemblement. Il a fini par reconnaître une « erreur ». Quant à F. Roussel, le candidat du PCF aux présidentielles, il répète que « sa gauche ne sera pas laxiste » et que « la sécurité est une question populaire »... le tout dans un rassemblement organisé par un syndicat réactionnaire, qui nie les violences policières, dans les cités populaires, fer de lance de la mise en place de l'Etat policier et de l'impunité policière. ★

### Alliance

Ce syndicat, créé en 1995, est devenu, à travers des ralliements successifs, le premier syndicat, en termes de voix aux élections professionnelles, en 2014. Il est membre de la CFE-CGC, qui est devenue le premier syndicat au ministère de l'intérieur.

Ses responsables sont les interlocuteurs privilégiés des autorités politiques et de la haute hiérarchie policière et jouent le rôle de principaux porte-parole devant les médias. Ce sont eux qui s'expriment à chaque « fait divers », mais aussi quand il y a des manifestations réprimées... Les responsables d'Alliance ont mis la pression maximum au moment de la loi « sécurité globale », en faveur de toutes les mesures garantissant l'anonymat des policiers - exigeant par exemple le floutage systématique - et des peines maximales pour les auteurs d'agressions contre les policiers. Le secrétaire général a notamment déclaré que « la sécurité des policiers va au-delà de la liberté de la presse ».

En juin 2020, Alliance et l'Unsa ont manifesté devant Beauvau, pour dénoncer les accusations de racisme dans la police.

## Retour sur le 1er mai 2021

La manifestation du 1<sup>er</sup> mai 2021 intervenait quelques jours après l'annonce du déconfinement, elle allait permettre aux militants-es de se retrouver. Mais visiblement, en particulier à Paris, sous le regard des caméras des chaînes d'info en continu, le pouvoir avait décidé de gâcher la fête.

Dans notre journal d'avril, nous avons évoqué les affrontements qui se sont déroulés en fin de cortège à Paris où des individus en nombre s'en sont pris aux militants et aux camionnettes de la CGT, professant moult insultes, allant jusqu'à crier « à mort les syndicats » et « CGT collabo ». A Lyon, des militants de la CGT ont aussi été pris à partie avec les mêmes injures. Et quand les militants du syndicat CGT des livreurs à vélo ont interpellé ces énergumènes en mettant en avant le fait qu'ils mettaient en danger les travailleurs sans papiers qui manifestaient avec le syndicat, en cas d'intervention des forces de l'ordre visiblement hostiles, ils ont été injuriés par des « rien à foutre de tes collègues sans papiers ».

Pendant plusieurs jours, ces événements et les commentaires qui s'en sont suivis ont été repris en boucle dans les médias. Pour dénoncer ces agressions, la confédération CGT a organisé le 5 mai une conférence de

presse au siège de Montreuil (93) en présence de V. Lesage, secrétaire de l'Union régionale Ile-de-France et de P. Martinez.

Des ministres, comme Dupont-Moretti ou E. Borne, ont « condamné » ce qui s'était passé, mais la palme de l'hypocrisie revient sans aucun doute à la ministre déléguée auprès du ministère de l'intérieur, M. Schiappa, qui a tenu à « adresser un mot de soutien aux syndicalistes et aux personnes de la CGT qui ont été prises à partie. C'est évidemment absolument inacceptable et intolérable que de s'en prendre à des gens qui manifestent, à des syndicalistes qui, le 1<sup>er</sup> mai, viennent porter leur message ». Hypocrisie totale, quand on sait qu'à Paris comme à Lyon, à peine les manifestations venaient-elles de parcourir quelques centaines de mètres qu'elles étaient stoppées net par des charges violentes des forces de l'ordre prétextant le regroupement de black blocks dans les fameux « cortèges de tête ».

La réalité, c'est que le ministre Darmanin et le préfet Lallement ont tout fait pour que la manifestation du 1<sup>er</sup> mai à Paris ne dépasse pas la station de métro St-Ambroise (deux stations plus loin que son point de départ, place de la République). Pendant deux heures (montre en mains), les forces de l'ordre s'en sont

prises au cortège, entraînant en réponse caillassement en règle et mouvements de foule...

Le but des responsables politiques et policiers était de casser la dynamique de la manifestation, intimider et dissuader de manifester. -

Ce qui s'est passé ce 1<sup>er</sup> mai 2021 est dans la droite ligne de la politique de provocations et de répression policières qui marquent les manifestations parisiennes depuis plusieurs années et en particulier celles du 1<sup>er</sup> mai, depuis les mobilisations contre la loi El Khomri, en passant par les agressions du premier mai 2018, où Benalla a sévi.

Les attaques qui ont eu lieu ce 1<sup>er</sup> Mai 2021, à la fin de la manifestation place de la Nation, ont été le fait d'individus « venus pour cela » qui, pour certains, étaient dès le départ dans le fameux « cortège de tête ». Mais la thèse qui voudrait que ces individus « étaient clairement, pour leur grande majorité, issus de l'extrême droite » comme l'a dit la direction confédérale de la CGT à la conférence de presse du 5 mai ne tient pas. Les témoignages recueillis par certains médias, ce que nos propres camarades ont vu sur place et les témoignages des syndicalistes membres de services d'ordre, aussi

bien CGT que Solidaires, en charge de cette manifestation, mettent tous en avant l'extrême hétérogénéité de ces « individus venus pour cela » (Gilets jaunes, « autonomes », « déclassés »... et autres) comme la présence de fachos (ce qui est nouveau) et bien évidemment celle de flics infiltrés.

Parmi ceux qui croyaient « CGT collabo », il y a de tout : des réactionnaires qui profitent de l'occasion pour cracher leur haine et leur antisyndicalisme viscéral, des individus qui pensent qu'il faut créer le maximum de chaos, pour déboucher sur un « grand soir » et qui s'en prennent à tout ce qui, à leurs yeux, sont un obstacle, notamment la CGT, des individus qui « cherchent la baston » et qui veulent en découdre avec les « services d'ordre »... Mais s'ils ont pu se déchaîner ainsi place de la Nation, c'est aussi parce que la police a cadenassé la place, empêchant les camionnettes de sortir.

Cela montre avant tout que la protection des manifestations et des manifestants ne peut pas être recherchée du côté des forces de l'ordre comme du côté du ministère de l'intérieur et de la préfecture. **Mais cela met aussi en lumière, pour tous, de prendre en compte sérieusement cette question de la protection des manifestants.** ★

12 juin

# Appel à une manifestation pour les libertés et contre les idées d'extrême droite

Notre parti a signé le texte d'appel à la manifestation du 12 juin, que nous publions ci-dessous, avec la liste d'une partie des signataires, celle-ci continuant à s'allonger. Cette manifestation aura lieu dans différentes villes, où des collectifs de préparation se sont mis en place. Au moment où les dispositions liberticides de « l'état d'urgence » sont en voie d'intégration dans la loi « normale », avec notamment la « surveillance algorithmique de la population » ; où les syndicats de policiers font pression pour renforcer l'Etat policier ; où la réaction sature les médias avec ses thèses et discours fascinants, cette initiative peut permettre de poser ces questions dans la rue, de façon large et de les lier aux attaques du gouvernement et du patronat contre les travailleurs, le mouvement syndical de lutte, à la criminalisation de la contestation sociale. C'est dans cet esprit que nous mobilisons et participons à cette initiative unitaire. ★

## Appel

Depuis maintenant plusieurs mois nous constatons un climat politique et social alarmant. S'allier avec l'extrême droite ou reprendre ses idées ne constituent plus un interdit. Les propos et actes racistes et sexistes au travail et dans la vie se propagent. Les attaques contre les libertés et les droits sociaux s'accentuent gravement. Dans ce contexte politique, économique, social et sanitaire les injustices explosent et génèrent une forte misère sociale. Plusieurs lois liberticides organisent une société autoritaire de surveillance et de contrôle qui invisibilisent les violences policières, déjà trop importantes. De plus, si certaines de ces lois stigmatisent une partie de la population en raison de sa religion, d'autres en ciblent en raison de leur activité militante.

**Syndicats** : CGT, FSU, Union syndicale Solidaires, Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature, UNEF (Union nationale des Étudiants de France), UNL (Union nationale des Lycéens), Fidl, MNL (Mouvement national Lycéen)... Associations et Collectifs : Attac, LDH, FCPE, Fondation Copernic, Oxfam, Alternatiba, Amis de la terre, DAL, CNL, MRAP, association Visa, Femmes Egalité, Collectif National pour les Droits des Femmes, Appel pour les libertés et contre les idées d'extrême-droite... Organisations Politiques : ENSEMBLE !, Génération.s, La France Insoumise, EELV, GDS, Nouveaux Démocrates, NPA, Place Publique, Parti de Gauche, Nouvelle Donne, les jeunes écologistes, MJCF (Mouvement des Jeunes Communistes), UEC, PEPS, Jeunes Génération.s, Rassemblement Communiste, UCL (Union Communiste Libertaire), PCOF, MdP (Mouvement des progressistes)...

Liste complète : <https://www.appelpourleslibertes.com/>

Comme les signataires de l'appel pour les libertés et contre les idées mortifères d'extrême droite, nous ressentons tous et toutes l'urgence de construire une réponse forte et unitaire qui dessine l'alliance des libertés, du travail et d'un avenir durable.

Face à ce climat de haine, raciste et attentatoire aux libertés individuelles et collectives, nous avons décidé collectivement d'organiser le samedi 12 juin une première grande journée nationale de manifestation et de mobilisations qui se déclinera localement.

Cette journée fait partie des initiatives unitaires qui se multiplient. D'ores et déjà, nos organisations syndicales, politiques, associations, collectifs, signataires de l'appel, ont décidé de co-construire ce combat dans la durée.

## Notre position sur les élections régionales et départementales

Les 21 et 27 juin prochains auront lieu les élections régionales et départementales. Sont concernées les 12 grandes régions, auxquelles il faut ajouter les 5 « régions d'outre mer » et la « collectivité territoriale de Corse ».

### Quels sont les enjeux de ces élections ?

Comme toutes les élections dans le cadre des institutions de la Ve République, les enjeux sont à la fois « locaux » et nationaux.

Avec les lois de « décentralisation » des années 70 et les réformes territoriales successives, les régions n'ont cessé d'étendre leurs compétences, en empiétant notamment sur celles des départements. La dernière fusion des régions, en 2015, a donné naissance à de « grandes régions » calquées sur le modèle européen. Ce sont des mastodontes dont les exécutifs gèrent un budget de 43 milliards d'euros (chiffres des budgets votés par les 18 régions, avant la pandémie).

Mais les mécanismes de transferts financiers de l'Etat censés compenser le coût des compétences dévolues aux collectivités locales, régions comprises, sont notoirement insuffisants, notamment dans le domaine social.

Ces grandes régions ont permis le développement des grands pôles économiques, elles ont créé une bureaucratie supplémentaire, ont favorisé le

développement de « pouvoirs régionaux », véritables potentats locaux, adeptes de politiques clientélistes. Elles ont surtout creusé les inégalités de développement entre les régions et au sein même des régions. L'idéologie régionaliste réactionnaire divise et oppose les populations. Les régions sont sous le contrôle des préfets de région, eux-mêmes sous la coupe directe du ministère de l'intérieur ; ces « super préfets » ont vu leurs prérogatives étendues, avec la mission de veiller à la mise en œuvre de toutes les orientations gouvernementales, comme on le voit avec l'état d'urgence sanitaire.

**Tout cela fait que les exécutifs régionaux sont amenés à sous-traiter la politique nationale.**

L'idée selon laquelle les régions gérées par la gauche pourraient être des « boucliers sociaux » est battue en brèche depuis des années : les exécutifs finissent par appliquer les politiques antipopulaires impulsées par l'Etat, « parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement ». Prôner la « désobéissance régionale » est illusoire, vu l'éloignement des centres de discussions et de décisions des masses populaires.

**Ces élections de 2021 sont particulièrement « squeezées » par les présidentielles.** Les régionales mais aussi les départementales sont surplombées par les présidentielles et le « duel » annoncé depuis des mois Macron - Le Pen. Macron l'orchestre et ne cache pas son intention de poursuivre dans cette voie, en débau-

chant, déstabilisant... pour mener une politique anti-ouvrière et antipopulaire, au service exclusif des monopoles.

Les listes qui se disent de gauche et écologistes sont à géométrie variable : les listes « unitaires » ne comportent pas les mêmes composantes partout, sans parler des recompositions qui vont s'opérer au deuxième tour.

Notre parti a participé en 2010, avec des candidats, aux listes « Ensemble pour des régions à gauche, solidaires, écologiques et citoyennes ». En 2015, nous avons encore participé aux listes présentées par le Front de gauche. Mais aujourd'hui, le contexte a profondément changé, avec une aggravation de la crise économique que la crise sanitaire a exacerbée ; avec des attaques d'une grande violence contre les intérêts des travailleurs, des couches populaires, des jeunes... dans un contexte d'aiguisement des tensions entre les puissances impérialistes, de guerres, comme celle au Mali et au Sahel, et de renforcement du diktat des monopoles.

Le caractère présidentiel du régime s'est renforcé, de pair avec celui du renforcement de l'Etat policier. La crise des mécanismes de la démocratie bourgeoise continue à se creuser, avec comme corollaire une abstention forte dans les milieux ouvriers et populaires. C'est pourquoi notre parti met en avant la nécessité d'une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste.

Pour toutes ces raisons, la position que nous défendons est celle de

**l'abstention au premier tour, partout.**

Mais il faudra analyser la situation qui se présentera au deuxième tour et nous prendrons position au cas par cas, en tenant compte des enjeux politiques. Par exemple, en Ile-de-France ; la candidate de droite sortante, Pécresse, veut accélérer le démantèlement de la RATP, la privatisation du réseau de bus et supprimer le statut des salariés de la régie, ce qui va aggraver les conditions de transport et de vie des usagers notamment ceux des milieux populaires. Si Pécresse est au deuxième tour, et en fonction de qui sera en face d'elle, nous appellerons à la battre.

Dans les Hauts-de-France, où le RN risque d'être au second tour, nous n'appellerons pas à voter pour le candidat LR, Bertrand, qui avait été élu aux dernières régionales avec les voix du PS, PCF....

Nous analyserons donc les différentes configurations pour déterminer notre position.

**Les élections départementales** se tiennent le même jour. Aux dernières élections départementales, en 2015, nous avions appelé à voter pour les candidats « Front de gauche ». La situation est totalement différente, avec des divisions multiples.

C'est pourquoi, nous avons la même position que celle pour les régionales.★

## Justice

## Le rappel à la Loi supprimé pour satisfaire les syndicats de police

**A** peine les banderoles des « manifestants » policiers pliées, le gouvernement s'est-il empressé d'initier une nouvelle attaque liberticide, exigence du syndicat Alliance.

Cette fois, c'est le garde des sceaux, Dupont-Moretti, qui a amendé sa propre loi, en cours d'examen, recopiant un amendement déposé initialement par Éric Pauget, député LR, qui propose la suppression du rappel à la Loi.

Or, ce rappel à la loi, sanction légère, est un outil utilisé lors d'un premier incident, et souvent efficace pour éviter la récidive, ce qui est le cas pour beaucoup de mineurs. Les rappels à la loi « sont tout à fait adaptés dans un certain nombre de cas », estime Katia Dubreuil du Syndicat de la Magistrature, « pour des infractions de gravité très faible, pour des personnes qui sont tout à fait insérées et pour lesquelles on analyse qu'il s'agit d'un incident de parcours ». D'autant que l'encombrement de la justice, en défaillance criante de moyens pour travailler, justifie cette procédure rapide. Pour le Syndicat de la Magistrature, la justice « est déjà au bout de ce qu'elle peut faire et de la réponse qu'elle peut apporter, avec des délais

qui sont très souvent dénoncés par les justiciables et on le comprend ».

Selon le ministre de la justice, 260 000 rappels à la loi ont été prononcés en 2019, soit 21 % de la réponse pénale, ce qu'il faudra bien compenser. Mais dans sa précipitation, le gouvernement a fait passer cette suppression sans prendre le temps de l'expertise, et sans prévoir de mesure alternative ! Les mesures évoquées, travaux d'intérêt général ou autres, nécessiteront l'intervention d'un magistrat, un suivi et qu'il y ait des services pour la mise en œuvre. « Une réflexion doit être engagée pour créer à la place une mesure alternative significative et viable », a déclaré Dupont-Moretti. Mais la suppression a déjà été votée, créant un vide.

Une fois de plus, des décisions sont prises dans la course idéologique avec la droite et l'extrême droite, avec une justice toujours plus déséquilibrée au bénéfice de la police. Le fonctionnement de la justice est dégradé, aucun moyen pédagogique n'est envisagé pour limiter les délits. La réponse ultra sécuritaire soufflée par un vent réactionnaire est privilégiée en dépit des nombreuses alertes.

Loi sécurité Globale : le camouflet du

Conseil d'État, grâce aux mobilisations

La réponse sociale aux lois sécuritaires, c'est la mobilisation massive, et nous en avons une preuve supplémentaire avec la loi de sécurité globale.

En effet, suite au large mouvement de protestation de cet automne, avec jusqu'à 500 000 personnes dans les rues, le Conseil d'État a censuré 7 des 22 articles qui lui ont été soumis. Une décision qui a été sans conteste « influencée » par l'ampleur de la mobilisation.

Face à la fronde, le premier ministre avait lui-même saisi le Conseil constitutionnel pour lever les doutes « sur la conformité de ces dispositions aux principes garantis par notre Constitution ». Quatre-vingt-dix députés avaient également fait un recours sur d'autres articles.

Revers pour le gouvernement, le Conseil a jugé « contraire à la Constitution » le très controversé article 24, devenu l'article 52, qui pénalise la prise d'images des policiers, car « le législateur (n'avait) pas suffisamment défini les éléments constitutifs de l'infraction contestée » et l'édit article « [méconnaissait] le principe de la légalité des délits et des peines ».

Un autre article très décrié est également visé. Une large partie de l'article qui organisait l'utilisation des drones par les forces de l'ordre, notamment lors de manifestations, est ainsi remise en cause : « une partie des dispositions de l'article 47 est contraire au principe du respect de la vie privée, en raison de l'absence de garanties », estime le Conseil constitutionnel. D'autre part, il a considéré que les agents de police municipaux et les gardes champêtres ne pouvaient mettre en œuvre des pouvoirs strictement encadrés par la loi, habituellement confiés à des officiers de police judiciaire. Sur tous ces sujets, le gouvernement, et plus particulièrement le ministre Darmanin, devront revoir leur copie...

En ce qui nous concerne, nous resterons mobilisés, car les attaques sont incessantes, faisant feu de tous les événements pour étouffer nos droits à nous exprimer et à manifester. C'est dans ce climat qu'on voit se développer les idées réactionnaires. Le 12 juin nous serons dans la rue, nombreux, à manifester contre l'extrême droite et contre l'Etat policier qui criminalise la contestation sociale. ★

## Fin de la trêve hivernale

## Premiers de corvée, premiers expulsés !

**A** u vu de la crise sanitaire, le gouvernement avait repoussé au 31 mai la fin de la trêve hivernale. Mais il avait clairement fait savoir que « ces dispositifs dérogatoires ne peuvent se substituer de manière pérenne au cadre constitutionnel et législatif régissant les rapports locatifs et le droit de propriété ». Pas question donc, pour le gouvernement, d'accéder à l'exigence portée par les associations d'une année blanche des expulsions ! Il s'agit au contraire de céder aux exigences des milieux de l'immobilier et des propriétaires !

Certes, une instruction aux préfets précisait : « A l'issue de la trêve, si une expulsion doit avoir lieu, elle sera assortie d'une proposition d'un autre logement ou à défaut d'une proposition d'hébergement le temps qu'une solution plus pérenne soit trouvée ». Mais dans la réalité, les expulsions ont repris dès le 1<sup>er</sup> juin, parfois sans qu'aucune solution n'ait été proposée, hormis celles arrachées par les mobilisations.

Ces mobilisations, précisément, ne se sont jamais arrêtées, car même au plus fort des vagues pandémiques, il a fallu

se battre, occuper des locaux vides, tenir bon pour éviter la rue à des milliers de personnes. Sans elles, les déclarations de bonnes intentions, les réunions en préfecture avec les acteurs institutionnels sont de peu d'effet. Toutes les victoires obtenues sont à mettre à l'actif des personnes sans logement qui se mobilisent, des associations qui accompagnent, organisent la logistique et les distributions matérielles et alimentaires, et des habitants des quartiers qui apportent leur soutien. On peut citer, parmi tant d'autres, celles des occupants du 7 place Laurent Bonnevay (quartier de l'Abbaye) à Grenoble qui ont tenu bon malgré les coupures d'eau et d'électricité décidées par la mairie ! Celle toute récente du collectif réquisitions de Paris qui a permis la mise à l'abri des 546 personnes du jardin Villemin à Paris 10<sup>e</sup> : demandeuses d'asile arrivées en France ces derniers mois, réfugiées, titulaires de la protection subsidiaire, parfois très jeunes et à la rue, même quand elles travaillent !

Après plus d'un an de crise sanitaire, la situation est devenue extrêmement préoccupante comme le sou-

ligne le DAL : « 130 000 familles ont reçu un jugement d'expulsion ordonnant de quitter leur logement le cauchemar de l'expulsion -manu militari- par la police menace près de 30 000 d'entre elles ». Comme le précise Jean-Baptiste Eyrard, beaucoup sont des « premiers de corvée » : « ceux qui ont des boulots peu qualifiés dans les hôpitaux, nettoyage, sur les chantiers, ceux qui s'occupent de nos vieux, sont aux caisses des supermarchés ». Il y a ceux qui, chômeurs ou travailleurs pauvres, n'y arrivaient déjà pas avant la crise, et ceux qu'elle a brutalement plongés dans la pauvreté et qui n'auraient jamais cru devoir un jour se retrouver dans une telle situation.

Cerise sur la gâteau - cerise amère sur un gâteau toxique -, la réforme des Apl intervenue début janvier et ses multiples conséquences : pertes de droits pour des dizaines de milliers de personnes, calculs erronés, retards dans les paiements accélérant la constitution d'impayés de loyers, réticences des bailleurs à louer sans visibilité sur les aides aux logements des candidats...

La crise du logement est une manifestation de la crise du système capitaliste. La pandémie ne l'a pas révélée, mais elle l'a considérablement aggravée. Avec la casse du logement social et les économies sur les aides personnelles au logement, les « filets sociaux » habituels ne suffisent plus pour contenir les effets. Le droit de propriété, les profits générés par le marché locatif sont prioritaires face au droit au logement pour tous-tes. Les collectivités locales, prisonnières des logiques de gestion et de sous-traitance de l'austérité, sont amenées, la plupart du temps, à dire : « on ne peut pas faire autrement que de composer avec le privé » !

Puisque cette année 2021 est celle des anniversaires historiques, ce n'est pas celui de Napoléon et de son code civil qui sacrifie la propriété privée que nous fêtons, mais celui de la Commune de Paris, de l'annulation des dettes de loyers, de la suspension des expulsions, de la réquisition des logements vacants et de son souffle révolutionnaire pour en finir avec l'ordre capitaliste criminel. ★

## L'apprentissage des luttes collectives

L'appel à la mobilisation a été lancé par l'UNL (Union nationale lycéenne) le 3 mai, avec deux exigences principales : l'annulation des épreuves écrites de philo et de français et celle du « grand oral » considéré à juste titre très discriminatoire, « l'aisance oratoire étant fortement marquée par notre milieu social ». Compte tenu des circonstances, elle revendique cette année un contrôle continu pour tous car, même si « ce n'est pas un modèle d'égalité, c'est bel et bien la moins pire des solutions au vu du contexte ».

Z. et N., deux militants grenoblois de l'UNL activement engagés dans ces mobilisations, témoignent d'une immense colère qui vient de loin et qui représente un énorme potentiel de contestation.



Des mobilisations dans tout le pays, comme ici à Bordeaux

### Des conditions d'étude fortement dégradées

Nous avons pu aller en cours normalement de septembre jusqu'aux vacances d'automne. Ensuite, ce fut en demi-jauge, mais avec des conditions d'apprentissage très différentes selon les lycées, leur taille, leur situation, leur statut, les décisions des proviseurs. Chacun n'arrivera pas à égalité devant le bac et encore moins pour les admissions post-bac. Dans les dossiers Parcoursup, les lycées privés mettent en avant, par exemple, du présentiel à 100 % sauf pendant les périodes de confinement total !

### Des inégalités encore plus grandes

Elles étaient déjà fortes avant la crise sanitaire, mais celle-ci les a encore accentuées. Certains élèves ont eu des classes en visio-conférences, mais la plupart du temps c'était simplement du travail à faire seul à la maison car les profs ne peuvent pas se dédoubler. Tout le monde n'a pas les mêmes équipements à la maison, ni les mêmes conditions pour travailler dans le calme... Tout

le programme n'a pas pu être vu, avec des différences importantes selon les établissements, selon les classes, et même selon les élèves d'une même classe.

### Stress et colère

Au stress de Parcoursup et de sa loterie, au stress des examens, s'ajoute cette année le stress d'une gestion chaotique de la crise sanitaire, des informations contradictoires, des annonces non suivies de suites (autotests promis, mais non fournis). Au fil des semaines, c'est une très grande colère qui s'est accumulée. Cette crise n'a pas seulement accentué toutes les inégalités d'un système de plus en plus sélectif, elle a aussi réveillé les gens et cristallisé la colère contre Blanquer, car beaucoup plus de monde aujourd'hui comprend ce que visent ses réformes.

### Un grand potentiel de mobilisation

Les réseaux sociaux ont été des outils importants pour diffuser les mots d'ordre et faire connaître les mobilisations qui se sont développées dans tout le pays. Mais nous avons aussi beaucoup diffusé de tracts et fait des AG au moment des blocages, car ça permet de discuter.

Les manifestations ont très vite grossi en nombre et Blanquer a été contraint



PARTI COMMUNISTE DES OUVRIERS DE FRANCE  
A lire ou relire utilement pour mieux comprendre « ces réformes qui font système » et les mobilisations qu'elles nourrissent

à quelques reculs : avec des modalités d'aménagement pour le bac de philo et pour les épreuves de français. Même si c'est loin d'être suffisant, ça montre que ça sert de lutter !

La répression a été forte : pour faire peur aux élèves, mais aussi aux parents, pour décourager de s'engager. Les cours ont repris et on le comprend vu le stress et le souci de mettre à profit ces dernières semaines pour rattraper un peu ce qui n'a pas pu être acquis en cours d'année. Les épreuves auront lieu, sinon c'est un zéro. Mais ce que nous avons compris, c'est qu'on peut mobiliser, c'est qu'il y a une réelle envie de se battre chez les lycéens, que la colère est très forte et que nous n'en avons pas fini ! ★

### Le Grenelle de l'Education

## Modeler l'école selon la vision néolibérale du ministre

**O**pération de communication, le Grenelle de l'Education a accouché d'une souris en terme de revalorisation, mais il présente de réels dangers pour l'avenir de l'école au vu des propositions du ministre Blanquer. Les syndicats ne s'y sont pas trompés puisque la CGT-FO-SUD-FSU ont quitté le Grenelle. Jamais les personnels n'ont été pris en compte ni les intérêts des élèves issus des classes populaires. La vision néolibérale du ministre, sa volonté d'insérer l'école dans le monde de la concurrence capitaliste pour la recherche des profits pour les monopoles ne permettent guère d'aller vers d'autres directions.

### Deux tiers des personnels ne seront pas augmentés

Alors que la crise sanitaire a pointé du doigt la place centrale de l'école dans l'accompagnement des élèves, surtout de celles et ceux qui sont les plus en difficultés, le ministère refuse toujours les demandes légitimes de revalorisation salariale des personnels. Le Grenelle a annoncé 700 millions d'euros d'augmentations. Sur cette somme, 300 millions étaient déjà actés en 2020: 100 millions pour la prime directeur d'école, 200 mil-

lions pour la participation de l'Etat à la protection sociale complémentaire (c'est maigre pour 1 million d'agents !). Pour le reste, les nouvelles augmentations de 400 millions ne concernent pas tous les personnels. Seul un tiers des enseignants sera augmenté sous la forme d'une prime d'attractivité du métier qui oscillera entre 100 euros (en début de carrière) à 36 euros à l'échelon 7 (c'est-à-dire après 8-10 ans de carrière). Aucune de ces augmentations ne rattrapera les pertes de pouvoir d'achat subies par les enseignants depuis dix ans, ni de rattraper les 17 % d'écart salarial avec les enseignants des autres pays de l'OCDE ; ni de combler les 10 % de différences salariales entre un professeur et un autre cadre de la fonction publique (qui équivaut au même niveau de concours). En fait, la « carotte » de l'augmentation est surtout vue comme une contrepartie à la transformation profonde du métier d'enseignant souhaitée par le ministre. Une fois de plus, malgré l'engagement fort des enseignants, le gouvernement fait le choix de saupoudrer de miettes les revendications des personnels enseignants. Une fois de plus, les collègues AED (surveillants), AESH (aides aux élèves en difficult-

tés), qui étaient mobilisés le 3 juin, sont laissés pour compte, alors que leur revalorisation relève de l'urgence pour pouvoir vivre dans des conditions décentes.

### Le Grenelle porteur d'une vision managériale et autoritaire de l'Education

Dans son message aux enseignants du 26 mai, Blanquer annonce que des mesures « pour transformer les relations humaines de notre ministère seront lancées avant janvier 2022 ». Dans les collèges et lycées, l'objectif serait « d'améliorer le management local » en développant « le pilotage des chefs d'établissements sur les questions pédagogiques, de ressources humaines et d'allocations des moyens ». En donnant davantage de pouvoirs aux chefs d'établissements plutôt qu'aux conseils d'administration, qui sont élus, le ministre veut renforcer le contrôle sur les enseignants. Les chefs d'établissements pourraient promouvoir, décider des avancées de carrière des personnels, à la place des inspecteurs.

Pour développer leur pédagogie, les

enseignants ont surtout besoin de la mise en place de temps de travail collectif, d'une autonomie des équipes pédagogiques. Il ne peut y avoir de réelle liberté et créativité pédagogique au sein d'une école autoritaire et managée comme une entreprise. Ce n'est pas la voie prise par Blanquer qui veut renforcer l'autorité des directions localement afin de contrôler davantage les équipes et briser les collectifs enseignants. Il s'agit en fait d'une attaque sur le statut du fonctionnaire, sur la liberté pédagogique des enseignants.

Au final, le ministère ne répond ni aux attentes de la jeunesse, ni à celle d'une société de progrès et d'émancipation et encore moins à celles des personnels. Ce n'est d'ailleurs pas le développement d'un « enseignement hybride » « à distance », l'achat et l'extension « d'applications numériques » qui pallieront le manque de remplaçants dans l'éducation nationale. C'est davantage de moyens humains et matériels (et la crise sanitaire le démontre), davantage de libertés pédagogiques pour des projets éducatifs, culturels et émancipateurs qui permettront de répondre aux besoins populaires. Ce sont les combats qu'il faut mener. ★

## Non au démantèlement de la RATP !

Le ministère du travail a finalement décidé de ne pas révoquer Alexandre El Gamal, militant CGT de la RATP Bus du dépôt de Vitry-sur-Seine (94) et de suivre l'avis de l'inspecteur du travail contre la volonté de la direction de la RATP. Dès l'annonce connue, le Comité du parti s'en est fait écho et a tenu à saluer Alexandre pour cette victoire. Ce camouflet infligé par le ministère à la direction de la RATP ne l'a sans doute pas été de gaïte de cœur, mais le dossier disciplinaire d'Alex était vide, totalement vide et nombreux étaient celles et ceux qui étaient montés au créneau en solidarité. Ses collègues de travail, ceux d'autres secteurs de l'entreprise, les différentes structures de la CGT de la RATP, celles du département du Val-de-Marne, d'autres syndicats comme Solidaires... et un large spectre politique (dont notre parti) avec les maires des villes de Vitry, d'Ivry, du 94... l'engagement de l'ensemble de tous aux côtés d'Alex a sans aucun doute contribué à tordre le bras du ministre.

Quelques jours après le succès du dernier rassemblement de solidarité autour d'Alexandre, le 2 avril, la direction de la RATP convoquait Ahmed Berrahal, un autre militant de la CGT Bus pour un entretien préalable « pouvant aller jusqu'au licenciement ».

Ahmed comme Alexandre ont été en pointe dans la longue grève contre la contre-réforme des retraites de l'hiver 2019/2020.

### Répression antisyndicale et démantèlement

Comme nous le soulignons dans chacune de nos prises de position, c'est par la filialisation/privatisation du réseau Bus, au 1<sup>er</sup> janvier 2025, que la direction de la RATP compte entamer le processus de démantèlement de l'entreprise. Le réseau Bus, dit de surface, ne comporte pas moins de 341 lignes et 19 000 salariés.

Dans le dernier tract du comité de

notre parti à la Ratp, diffusé le 10 mai pour dire « Non au licenciement d'Ahmed et d'Alexandre » (le ministère a rendu sa décision le 21 mai), nous avons dit : « La direction de la RATP comme le gouvernement ont pris très au sérieux l'engagement massif des travailleurs de la RATP dans la grande grève contre la réforme des retraites... Ils savent que leur volonté affichée d'en finir avec l'unicité de l'entreprise et sa dimension de service public va se heurter à beaucoup de résistance tant de la part des travailleurs que des usagers. »

D'où, de la part de la direction, mais aussi des responsables politiques de tutelle et en particulier de V. Pécresse, Présidente du Conseil régional et fer de lance de ce démantèlement de l'entreprise, cette propension à la répression afin d'essayer de faire pression, de faire peur... pour pouvoir avancer « coûte que coûte » vers la fin de l'entité RATP avec tout ce que les luttes, les grèves... y compris le poids syndical et notamment celui historique de la CGT ont permis de préserver jusqu'à maintenant du caractère « service public » de l'entreprise et d'enranger un certain nombre d'acquis pour les travailleurs comme pour les usagers.

L'idée même de ce que signifie ce « démantèlement » de la RATP a encore du mal à être perçue. C'est « même pas possible » pour certains ! Avec cet autre aspect qu'il est annoncé échelonné dans le temps et en plusieurs étapes. Les directions syndicales, quant à elles, préfèrent jusqu'à maintenant stigmatiser « l'ouverture à la concurrence » et s'en tiennent à la dénonciation de la « filialisation » ou à celle de la primauté « des intérêts financiers » de la Régie sur toute autre considération...

Jusque dans la campagne électorale en cours pour les Régionales pour la liste regroupant notamment le PCF et la FI, l'idée de la création « d'un monopole public piloté par une Régie régionale publique » vient se substituer purement et simplement à la RATP. Cette « proposition », qui prétend garantir le caractère public,



Banderole de tête des ouvriers de la maintenance RATP au départ de la manifestation à la gare RER de Sucy-en-Brie

n'entérine-t-elle pas précisément ce qui est en œuvre actuellement ?

Dans son document édité pour la campagne, le PCF écrit : « toutes les dessertes privées (comme le réseau bus 2<sup>e</sup> couronne ou le tram T9) et celles en passe de le devenir (1) (le réseau bus historique et les lignes du Grand Paris Express) seraient regroupées dans une Régie régionale publique, travaillant en coopération avec la RATP et la SNCF ».

Autant dire qu'y compris avec cette éventuelle majorité au Conseil régional, l'amputation de 40 % des effectifs et 40 % du trafic annuel (en nombre de voyages) de la RATP serait acté. Quid dans ces conditions de la coopération avec cette nouvelle RATP rabougrie ? Et ce n'est pas en collant l'adjectif « public » derrière chaque mot que cela va changer quoi que ce soit à l'affaire !

Des voix de plus en plus nombreuses commencent à s'élever pour dire « Non » au démantèlement programmé de la RATP. Le tout dernier magazine trimestriel des retraités Cgt de la RATP titre en Une « Le démantèlement de la RATP, les retraités sont concernés.es, agissons avec les actifs ».

Le 10 mai dernier, ce sont les ouvriers de la maintenance du métro comme des bus et d'autres services qui s'étaient donné rendez-vous à l'atelier d'entretien du RER à Sucy-en-Brie (94), au terminus d'une des branches de la ligne A pour dénoncer le manque d'effectifs, la course à la productivité et l'aggravation des conditions de travail... Cette mobilisation appelée par le syndicat CGT de la maintenance (GISO) a commencé par une manifestation de la gare RER jusqu'aux portes de l'atelier et, tout le long, les travailleurs ont scandé : « Démantèlement, Non ! Service public, Oui ! », slogan qui a été largement évoqué par la suite lors des différentes interventions au micro.

Ce même 10 mai, c'était aussi le jour où Ahmed était convoqué devant le Conseil de discipline. Nombre de travailleurs mobilisés à Sucy ont rejoint le rassemblement devant Lachammbaudie à Paris. La direction de la RATP a demandé son licenciement ! ★

Comité du PCOF à la RATP

1- Souligné par nous

## Pour la Santé, c'est tous ensemble !

Il y a un an, le gouvernement avait répondu à la mobilisation des personnels de la santé notamment des hôpitaux, par les accords du Ségur. A la demande d'une revalorisation de 300 € pour tous ainsi que des lits et des postes supplémentaires, il avait concédé 183 € pour certains et la promesse de revaloriser les grilles salariales.

Ce faisant, il a volontairement joué les uns contre les autres, décidant quelle catégorie pouvait être

revalorisée ou pas. Depuis, des mobilisations de tous les « oubliés » dans le Social comme dans le Médico-social n'ont pas cessé. Au fur et à mesure que certains obtenaient gain de cause, d'autres prenaient le relais. Ces différences de traitement ont entraîné un sentiment d'injustice entre public et privé, entre la Santé, le Social et le Médico-social, et le mécontentement reste général. Car même pour ceux qui ont obtenu les 183 €, on est toujours loin du compte

du niveau de salaire demandé, et les conditions de travail avec la permanence du Covid 19 ont continué à s'aggraver, entraînant l'épuisement du personnel. Les négociations sur les grilles de salaires ont été aussi l'occasion pour chaque catégorie de réclamer la reconnaissance de ses qualifications ; étant pas ou peu syndiqué.e.s, nombre de travailleurs-ses se sont organisés.e.s en collectifs en fonction de leur corporation et ont organisé des journées spécifiques pour chaque catégorie avec ou sans les syndicats. Il y a eu les sages-femmes, les personnels de réanimation, les techniciens de laboratoire, les infirmières de blocs opératoire, les psychologues... chacun estimant à juste raison ses efforts de formation, de qualification, de compétence... non reconnus à leur juste valeur. Et ce dans un contexte où les tâches deviennent de plus en plus complexes à tous les échelons, alourdisant ●●●

••• d'autant l'implication au travail. La psychiatrie, de plus en plus exsangue, a aussi organisé des journées de lutte. La dernière était le 20 mai. Le 29 mai était une journée de mobilisation en France et en Europe à

l'appel d'une soixantaine de collectifs, de syndicats et d'associations. Elle a eu au moins le mérite de dénoncer une nouvelle fois les politiques d'austérité conduisant à une dégradation de l'accès et de la qualité des soins, et des conditions de travail. Elle a été suivie en Belgique, en Italie, en

Espagne et dans diverses villes de France avec des résultats divers. Celle du 15 juin, initiée par la CGT et rejointe par les syndicats non signataires du Ségur, sera aussi un moyen d'essayer de rassembler toutes ces luttes disséminées et de réclamer à nouveau des moyens à la hauteur des

besoins de santé pour les patients comme pour le personnel. De nouvelles forces plus ou moins organisées se mettent dans la lutte à côté des syndicats traditionnels. Quel que soit le mode d'organisation, il y a nécessité à regrouper toutes les forces. ★

## PUNCH Strasbourg

# Quand la solidarité porte ses fruits

Pour nombre de militants de la CGT, le syndicat de Punch est souvent à l'offensive aussi bien à l'intérieur de l'entreprise, pour organiser les travailleurs contre les plans du patron, qu'à l'extérieur quand il s'agit de soutenir les travailleurs en lutte dans leur entreprise du privé comme du public comme dans le combat contre les réformes antisociales des gouvernements. En 2020, le patron de Punch remet en cause l'accord des 35 heures sans flexibilité au motif d'augmenter la productivité en même temps qu'un plan de restructuration supprimait 50 emplois (sur 700 dans l'usine). Le 15 octobre 2020, un débrayage des salariés de l'usine en même temps qu'un appel à rassemblement devant l'usine remportera un succès notable avec plus d'une centaine de militants de la CGT avec drapeaux et gilets réunis sur le parking intérieur de la boîte. Ce succès de la solidarité ouvrière n'avait pas manqué d'être remarqué par le patronat de Punch qui, deux mois plus tard, portait plainte au tribunal correctionnel de Strasbourg contre deux délégués sous prétexte de violation de domicile et de propos diffamatoires. Cette réaction tardive de la direction de Punch met une chose en évidence : le succès de la solidarité ouvrière représente une menace pour le patronat local et plus : « *Il ne faut pas que ce genre de manifestation se développe* ». Dans cette situation de crise, de concurrence exacerbée, d'évolution technolo-

logique importante, le patronat ne tolère aucune entrave à ses plans de restructurations et il lui faut museler toute tentative de résistance ouvrière et syndicale, d'autant plus que le climat liberticide créé par la loi de sécurité globale leur donne des ailes. Convoqués le 6 janvier, ce sont 200 personnes qui accompagneront les deux délégués sur le parvis du tribunal de Strasbourg. A ce moment la solidarité s'est encore élargie ; de nombreux syndicats d'entreprises du privé et du public étaient présents ainsi que plusieurs partis politiques, dont notre parti. Les nombreuses interventions de militants au mégaphone ont exprimé la solidarité et dénoncé les plans patronaux qui se suivent et se ressemblent, exemples à l'appui de ce qui se passe dans leurs boîtes ; les interventions ont aussi montré que la solidarité dans la classe ouvrière n'était pas un vain mot. Notre parti est intervenu en mettant l'accent sur ce que signifie pour le monde ouvrier et militant la lutte des Punch, une entrave pour l'ensemble du patronat tout en soulignant l'importance de la solidarité avec ceux qui luttent.

Le procès sera reporté au 10 mars, et enfin le délibéré rendu le 25 mai prononcera la relaxe des deux délégués. La violation de domicile reprochée au délégué syndical n'a pas été démontrée et les déclarations de la déléguée retraitée restent dans le cadre syndical. Punch devra verser 700 euros à chacun-e des 2 délégué-e-s.



Le 25 mai, devant le tribunal, en soutien aux militants Cgt Punch poursuivis

Une partie du personnel (toute catégorie) pense que l'attitude de la direction est lamentable. Pour les camarades de la CGT, cette victoire est importante pour les travailleurs de l'usine, une défaite aurait pu leur faire craindre un recul du combat syndical. C'est bien l'objectif des pressions, intimidations et poursuites en justice ; le patronat pousse le curseur de la répression syndicale au plus loin pour mettre les militants combattifs dans la plus grande insécurité mais, cette fois-ci, cette manœuvre a échoué car comme le dit la CGT de Punch dans un communiqué de presse, « *la décision du tribunal renforce la légitimité de notre combat et la lutte continue... c'est loin d'être fini* ». Oui, la lutte est loin d'être finie. Le patronat veut mettre à genou toute

la classe ouvrière et s'attaque en premier à ses représentants les plus combattifs, les plus déterminés. Dans ce sens, cette victoire de ceux de Punch est exemplaire et représente pour l'ensemble des salariés en lutte un mouvement fort de résistance, de lutte et de solidarité de classe. Ces combats et ces succès sont à faire connaître tant au niveau régional que national. A travers ces combats pour défendre pied à pied ses conditions de travail et la rémunération de sa force de travail, pour dire non aux licenciements et riposter à la répression patronale, la classe ouvrière accumule une expérience et élève sa conscience de classe, sa conscience de la nécessité de rompre avec l'exploitation capitaliste et le système qui l'organise. ★

## Les salariés de KNORR font l'expérience de la lutte de classe

Dans notre journal de Mai, nous nous faisions l'écho de la lutte des travailleurs de Knorr contre la décision du patron de fermer l'usine. Leur combat, emmené par cinq syndicats, n'est pas simple. Ils ont pourtant fait une manif à travers le village de Duppigheim et une bonne délégation de l'usine, emmené principalement par la CGT, a participé à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai à Strasbourg ; plus récemment, ils ont distribué des tracts devant un hypermarché de la région. Ils ne lâchent pas. Plus récemment, lors d'un CSE de procédure, ils sont descendus dans la cour en criant non à la fermeture

puis ont investi la salle du CSE. Le directeur s'est fait huer et a été contraint de les écouter ; il les a emmenés dans une salle plus grande où ils ont exprimé leur colère : Unilever leur a « bousillé » la vie et aujourd'hui les jette à la rue ! D'autres actions sont prévues dans la région. Les illusions tombent. Notamment celle de ne pas pouvoir allonger le temps légal de la procédure malgré la rencontre des syndicats avec des élus (maires, président de la communauté de communes), puis avec des représentants des ministères du travail et de l'économie. Pour semer la zizanie parmi les salariés et les différentes

organisations syndicales, le patron fait des annonces : 80 reclassements possibles sur une usine voisine, 26 chez un fabricant de soupe en Bretagne, en plus des 70 dans les usines que possède le groupe en France. Il resterait moins de 100 « cas » à régler, un appel du pied aux syndicats.

Les salariés de Knorr font leur expérience. S'unir sur une revendication commune leur donnerait plus de poids pour faire payer Unilever. Le repli sur soi ne profite qu'au patronat. Les travailleurs n'ont pas d'autre choix pour faire grandir le rapport de force en leur faveur que de multiplier

les actions hors de l'entreprise comme ils ont commencé à le faire et à appeler au soutien des autres boîtes, de la population, pour obtenir un maximum de leurs revendications. Cela est payant, comme l'a montré la lutte de Supra (dans le même secteur géographique) ou celle des Punch, des Fralib, GoodYear, Michelin, Dunlop, etc. Sortir la lutte hors de l'entreprise, poursuivre des actions de popularisation et appeler à la solidarité de classe, c'est ce qui peut permettre aux salariés de Knorr de négocier en position de force face au patronat. ★

Correspondance

## Aide sociale à l'enfance (ASE) : un secteur sinistré

L'Aide sociale à l'enfance est un service public dont la mission est de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance. Elle a aujourd'hui sous sa responsabilité environ 330 000 enfants mineurs. L'ASE dispose pour protéger les mineurs de pouponnières, des foyers gérés par des associations, et des personnels : éducateurs spécialisés, assistantes sociales, psychologues, assistants familiaux et sociaux. Depuis la loi de décentralisation de 1983, l'ASE est devenue un service du département, placé sous l'autorité du président du Conseil départemental.

Dans un article publié tout récemment, le quotidien *Le Monde* décrit l'ASE comme « un système à bout de souffle, tenu à bout de bras par des professionnels épuisés ». A l'appui de l'article, de multiples témoignages d'éducateurs spécialisés et de professionnels du secteur qui sont effectivement au bout du rouleau, physiquement et psychologiquement épuisés. Tous dénoncent le manque de moyens en structures,

en personnels, l'empilement de règles et de normes, d'injonctions administratives contradictoires qui conduisent à la maltraitance et à un dévoiement de leur mission.

### Depuis des années, les travailleurs sociaux alertent

Déjà, le journal *Libération* de janvier 2019 se faisait l'écho des mobilisations des travailleurs sociaux de ce secteur. En juin 2018, des centaines d'entre eux manifestaient à Nantes, lors des Assises nationales de la protection de l'enfance, pour dénoncer « un manque de moyens » engendrant une « impossibilité de mener à bien [leurs] missions ». A l'automne, leurs collègues de l'ASE du Nord mènent une grève de dix jours. En novembre 2018, quinze juges des enfants de Bobigny lançaient un « appel au secours » face à la « forte dégradation des dispositifs de protection de l'enfance » en Seine-Saint-Denis ; 183 autres confrères et consœurs de tout le pays leur emboîtaient le pas. Le 7 décembre, une centaine de personnels de l'ASE d'Indre-et-Loire interrompaient la session ordinaire du conseil départe-

mental pour alerter sur la situation de ce « secteur sous haute tension ». Le 11 décembre à Lille, plus de 2 000 travailleurs des Bouches-du-Rhône, de Haute-Savoie, du Rhône, du Maine-et-Loire, du Nord et d'Ile-de-France se réunissent pour une « première mobilisation nationale ». Deux émissions du magazine télévisé « Zones interdites » (janvier 2019 et janvier 2020) ont mis à jour des dérives et des manquements graves de ce service.

Si les problèmes rencontrés par le secteur ne datent pas de la crise sanitaire due au Coronavirus, cette crise, et notamment les périodes de confinement qu'elle a engendrées, ont considérablement exacerbé les difficultés rencontrées par ce secteur. Jeunes confinés dans des espaces réduits, sans contacts extérieurs quand les écoles ont fermé, avec moins d'éducateurs, nombreux étant infectés par le virus, jeunes placés en famille qui ne sont plus visités mais seulement contactés par téléphone... L'agressivité s'est développée au sein des foyers, des bagarres ont éclaté, des tentatives de suicides ont eu lieu, le suivi scolaire n'a pas toujours pu être assuré. Quant au personnel, tous les responsables du secteur en

témoignent, ils ont tout donné pour tenter de pallier autant que faire se peut à cette situation, la reconnaissance est loin d'être au rendez vous ! Y compris sur le plan salarial puisque, comme plusieurs autres professionnels du secteur de la santé et du social, ils n'ont pas bénéficié d'une augmentation de leur rémunération. Un projet de loi visant selon les termes du gouvernement à « améliorer la prévention et la protection de l'enfance » doit être présenté mi-juillet au parlement. On peut d'ores et déjà être sceptique sur ce qu'il en sortira car de ce que l'on connaît déjà, plusieurs mesures visent d'abord à renforcer le contrôle, sur les éducateurs, les familles,...

Enfermer et réprimer, c'était déjà la logique de la modification de l'ordonnance de 1945 de la justice pour mineur adoptée en février.

Que deviendront ces enfants déjà maltraités par la vie si la société ne met pas tout en œuvre pour les protéger, les aider à grandir, les préparer à leur vie d'adultes ? Quant aux professionnels qui en ont la charge, ils méritent eux aussi d'être bien traités et reconnus et de disposer de tous les moyens nécessaires pour assurer leur mission. ★

### Politique Agricole Commune - PAC

## Désaccord à Bruxelles et à Paris

Une des nouveautés de la PAC, c'est ce qu'il est convenu d'appeler les « écorégimes ». Présentés comme un outil de verdissement de l'agriculture, ils cristallisent toutes les oppositions. Il s'agit en fait de primes qui seront accordées aux agriculteurs participants à des programmes environnementaux exigeants. Rappelons que l'agriculture est responsable au niveau européen d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les grands céréaliers et partisans de l'agrobusiness voient dans ces écorégimes une perte sèche de leur revenu. C'est pourquoi la FNSEA, qui les représente, a organisé dans plusieurs villes de France des défilés de tracteurs ; elle a notamment appelé les agriculteurs du Grand Est à se manifester vendredi 30 avril devant le parlement européen à Strasbourg pour tenter de peser sur les négociations en cours. Leurs représentants dénoncent notamment ces fameux « écorégimes » qui seront obligatoires dans la nouvelle PAC. Selon leurs représentants, cela risque d'aboutir à « un tiers d'aides en moins (...) pour plus de la moitié » des céréaliers français. Le puissant et très ancien lobby Copra-Coge (Comité des organisations professionnelles agricoles euro-

péennes), dominé par les partisans d'une agriculture intensive qui a ses entrées et ses appuis au sein même des institutions européennes, agit pour réduire au maximum les aides au verdissement. Il voudrait obtenir de les limiter à 20 % alors que plusieurs groupes parlementaires veulent, eux, les porter à 30 voire 50 % ! Leur influence se manifeste dans les désaccords qui opposent les ministres des différents Etats européens et la Commission aux parlementaires. Les représentants des Etats veulent garder une certaine liberté dans l'attribution des aides alors que les parlementaires exigent un encadrement strict.

C'est ainsi qu'après trois jours de négociations en mai les eurodéputés et les représentants des différents gouvernements se sont quittés sur un désaccord ; les propositions des ministres européens de l'agriculture ont été jugées par les députés « trop éloignées des préoccupations sociales et environnementales ». Les discussions doivent reprendre en juin. En France, le ministre de l'agriculture, Julien Denormandie, doit répartir une enveloppe annuelle de 9 milliards d'euros entre 450 000 exploitations agricoles. Après plusieurs mois de négociations sur les arbitrages, la

Confédération paysanne, la Fédération nationale de l'agriculture biologique, la Plate-forme pour une autre PAC (1) et plusieurs autres organisations ont quitté en colère, vendredi 21 mai, le CSO (Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire) dénonçant un « simulacre de négociation » et « un statu quo » qui renforce un modèle agricole « à bout de souffle ».

A l'appel de la Confédération paysanne, environ deux cents paysans venus de toute la France ont manifesté jeudi 27 mai durant plus de cinq heures devant et à l'intérieur du siège de Pôle emploi, à Paris. Ils réclament une politique agricole commune qui préserve l'emploi agricole. Ils ont été évacués manu militari ; plusieurs élus venus les soutenir (maires et députés ceints de leur écharpe tricolore) ont été bousculés par la police.

Le 2 juin, ce sont les agriculteurs bio, à qui le ministre veut supprimer les aides, qui manifestaient sur l'esplanade des Invalides.

Bref, cette nouvelle PAC fait beaucoup de mécontents mais il est clair que le ministre n'entend pas de la même oreille les exigences des acteurs de la filière. ★

(1) POUR UNE AUTRE PAC se définit comme une plate-forme française inter-organisations constituant un espace commun de réflexion et d'action en vue de la refonte de la politique agricole commune. <https://pouruneautrepac.eu>

### Quelques données sur la PAC

La réforme de la PAC a été adoptée en octobre 2020 par le parlement européen. Elle entrera en vigueur en janvier 2023.

Le montant de son budget s'élève à 387 milliards d'euros pour 7 ans, dont 270 milliards d'aides directes ; c'est le premier budget de l'UE.

La réforme prévoit que chaque Etat de l'Union présente un plan stratégique national (PSN) déclinant pour son pays les grandes orientations européennes. Ce plan doit être transmis à la Commission européenne d'ici fin 2021 pour validation.

En France, ce PSN a fait l'objet d'un débat public (rendu obligatoire par le code de l'environnement) « ImPACtions ! » qui s'est déroulé de la fin février au début novembre 2020. Il a donné lieu à 1083 propositions remises au ministère de l'agriculture début janvier ; ce dernier a rendu un avis sur ces propositions mi-avril.

150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris

## Une commémoration populaire et militante

Le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune a été célébré partout en France sous diverses formes depuis trois mois malgré les limites imposées par le confinement : films, pièces de théâtre, expositions, publications, rééditions de témoignages de Communards, webinaires, réunions publiques, déambulations organisées par diverses forces politiques ou associatives... C'est ainsi que l'Union des Jeunes Révolutionnaires a préparé et organisé avec succès une déambulation dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, qui fut le dernier bastion de la Commune. Animée par une camarade de notre parti, elle a été ponctuée de lectures préparées par les jeunes de l'UJR et d'un affichage d'illustrations sur les principaux lieux emblématiques de la Commune dans l'arrondissement.

Le 29 mai à Paris, un rassemblement

de plusieurs centaines de personnes suivi d'une grande manifestation regroupant près de 15 000 personnes de la République au Mur des Fédérés dans le cimetière du Père Lachaise ont marqué cette commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune. Organisée à l'initiative des Ami.e.s de la Commune par une centaine d'associations et organisations politiques, dont notre Parti, cette journée a été un vrai succès populaire et militant, n'en déplaise aux médias qui ont quasiment passé sous silence l'événement pour se focaliser sur les incidents qui ont émaillé la procession de catholiques commémorant l'exécution des ecclésiastiques otages de la Commune.

Place de la République, des centaines de personnes se sont pressées dans les différents stands pour discuter et échanger. Celui de notre Parti a ren-

contré un franc succès, qui s'est notamment traduit par des ventes importantes de livres : « La Guerre civile en France » de Marx, le « Manifeste du Parti Communiste », « L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme » de Lénine, réédités par la Conférence Internationale des Partis et Organisations marxistes-léninistes ; succès également du supplément spécial « Mettons nos pas dans ceux des Communards », compilation des 3 articles que La Forge a consacré au 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune. Notre flyer « Réponses aux questions sur le PCOF » a également permis de nous faire connaître plus largement et d'engager la discussion avec des jeunes, des syndicalistes, qui nous découvraient. Notre autocollant « Retrait des troupes françaises du Mali et du Sahel » a été largement diffusé sans parler du suc-



cès des badges de l'UJR sur la Commune vendus à notre stand puis par les militants de l'UJR dans le rassemblement et la manifestation. ★

29 mai 2005

## La victoire du Non à la constitution européenne



Dans La Forge de juin 2005, nous avions qualifié la victoire de ce « non » à la constitution européenne (à 54,7 %) comme un « vote historique ». Nourri de toutes les batailles contre la politique néolibérale qui s'étaient développées depuis le grand mouvement de décembre 1995 contre le plan Juppé de réforme des retraites et de la Sécurité sociale, gagné par le travail d'explication des forces de gauche, auquel notre parti a pris part, il a ouvert une nouvelle période politique dans notre pays et au niveau européen :

La victoire du « non » au référendum du 29 mai est sans appel. Ce n'est pas un « petit » non, et c'est un « non » qui vient avant tout des milieux populaires. C'est un « non » qui vient de la gauche. Il a d'abord gagné sur l'abstention [69,3 % de participation] qui était forte dans les milieux populaires depuis des années. (1)

Il a gagné contre la coalition des « oui » qui disposait des moyens de l'Etat, des médias, de l'appui des églises et autres faiseurs d'opinion.

Il a gagné contre les consignes des dirigeants du PS, qui sont les grands perdants de cette consultation et qui ne se résignent toujours pas à leur défaite. Il a tenu des mois entiers, malgré les sondages orientés, malgré l'espèce de terrorisme intellectuel pratiqué par les dirigeants sociaux-libéraux.

Il a provoqué une nouvelle situation politique, en désavouant une nouvelle fois le président de la république [Chirac de 1995 à 2007] qui a mis tout le poids de sa charge dans la balance du « oui », en aiguisant les contradictions au sein des partis de droite et en ouvrant une période de déstabilisation au sein du PS.

Il a provoqué une nouvelle situation au plan européen, donnant une impulsion décisive à la victoire du « non » au référendum en Hollande [63,3 % de participation, 61,5 % de non], avec la perspective d'une « réaction en chaîne » dans les autres pays où étaient prévus des référendums. C'est la mort clinique de la constitution européenne.

Il a enfin mis en évidence la capacité de mobilisation de millions de femmes et d'hommes, de jeunes, des militants, des personnes qui ont pris goût à la lutte politique ou qui l'ont redécouverte.

Il a donné une impulsion au travail unitaire entre les différentes composantes politiques, sociales, syndicales, associatives... qui ont mobilisé pour la victoire du « non » de gauche... (La Forge n°453, juin 2005) Les acquis politiques et idéologiques de cette campagne et de ses résultats étaient importants : implication de la classe ouvrière et des masses populaires dans la lutte politique et confiance retrouvée dans la possibi-

lité d'engranger des victoires, rejet du néolibéralisme, conscience du poids de l'oligarchie sur toute la société et du caractère anti-démocratique des institutions bourgeois qui font fi du vote populaire, mais aussi démarcation entre le camp populaire et le social-libéralisme qui aspirait au retour aux affaires. Le débat entre « alternative » ou « alternance » était ouvert :

Tout ce potentiel ne peut et ne doit pas être mis au service d'une alternance à la tête de l'Etat, avec ou sans cohabitation, entre sociaux-libéraux et libéraux. L'expérience a largement démontré que l'alternance ne vise qu'à paralyser le mouvement ouvrier et populaire, à le désarmer, à le diviser, et à permettre à la réaction de marquer des points. Travailler à une alternative, c'est affirmer clairement qu'il faut une rupture claire, sur tous les plans, avec la logique néolibérale, c'est engager dès maintenant cette lutte avec le plus grand nombre. (La Forge n°453, juin 2005)

Mais comme nous l'avions souligné en conclusion du rapport politique discuté au 6<sup>e</sup> congrès de notre parti, « il n'y a rien de linéaire ». Nous appuyant sur l'expérience des « collectifs 29 mai », de la « Charte pour une alternative au libéralisme » et de « l'immense gâchis » qui a suivi, lorsque « le piège des élections présidentielles s'est refermé sur les forces qui ont tout misé dessus », nous écrivions : Les acquis doivent être défendus pied à pied contre toute tentative de dévoyer ce combat, notamment en essayant de ramener ce potentiel de transformation sociale à un simple rapport de force dans des combinaisons électorales... Notre

parti a clairement et publiquement refusé de participer à cette opération qui abandonnait la tâche de construire l'alternative au néolibéralisme, dans les luttes, dans les quartiers, les usines, les facs, avec les masses ouvrière et populaires, au profit de calculs électoraux. (Le néolibéralisme : de son rejet à la construction d'une alternative - PCOF, décembre 2006).

Ce temps politique intense et les enseignements qui en découlent, le cours des luttes sociales et politiques qui ont suivi, sont une étape importante dans le chemin qui nous amène à la situation d'aujourd'hui : celle qui nous fait affirmer la nécessité et la possibilité d'une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste. ★

(1) C'est un « non » qui a coupé l'herbe sous les pieds de la droite et de l'extrême-droite. Son contenu politique et idéologique était celui d'un « Non » populaire et internationaliste.



Disponible au prix de 13 € à En Avant

## Vivendi rachète Hachette International à son rival Lagardère

Début 2020, Arnaud Lagardère, dirigeant du groupe éponyme lourdement endetté, demandait à ses « amis », tous deux membres de l'oligarchie, Vincent Bolloré, dirigeant de Vivendi, et Bernard Arnault, dirigeant de LVMH, de l'aider à contrecarrer les attaques du fonds d'investissement britannique Amber Capital. Celui-ci, au vu de l'opacité des comptes, exigeait la publication des comptes de résultats du groupe et de rentrer au conseil de surveillance pour y placer ses hommes et contrôler les décisions financières. C'est un groupe réputé pour ses méthodes agressives destinées à récupérer rapidement du cash. C'est ainsi que Bolloré par « *amitié pour Jean-Luc Lagardère* » va prendre des parts du groupe à hauteur de 27 % et B. Arnault à hauteur de 7 %. Mais trois mois plus tard, la lune de miel prend fin brutalement. Bolloré devenu le premier actionnaire de Lagardère s'allie avec Amber (20 %) et le fonds souverain qatari (13 %) pour exiger tous ensemble une place au conseil de surveillance. Lagardère n'aura d'autre choix que de négocier : abandonner son statut de commanditaire du groupe qui lui donne tout pouvoir de décision quel que soit le montant de ses parts, en contrepartie de quelque 200 millions d'euros qui lui permettra

de payer ses dettes personnelles. Mais la situation de l'ensemble du groupe n'est pas brillante avec une chute de 38,3 % (-1,2 milliard d'euros) en 2020. La pandémie a notamment conduit à l'effondrement de sa branche « *Travel Retail* » (points de vente Relay dans les gares et aéro-gares, boutiques de *duty free*), - 66 %. Ce qui l'a conduit à solliciter un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 465 millions d'euros et va l'obliger à commencer à vendre une partie de ses actifs.

### La prise d'Hachette par Vivendi

La transformation de la SCA Lagardère en société anonyme rebat les cartes et va ouvrir la voie à un dépeçage en règle du groupe Lagardère au profit de son principal actionnaire, Vivendi. En jeu, le joyau de la branche Lagardère Publishing, Hachette Livre, 3<sup>e</sup> groupe mondial de l'édition. Une branche qui, malgré la pandémie, se porte très bien et a même réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 6 % en 2020. En prévision de ce rachat, Arnaud Lagardère a débarqué brutalement en mars dernier son Pdg Arnaud Nourry, qui face à cette menace de démantèlement du groupe dont il a été le principal artisan face

à son concurrent *Editis*, n'avait pas hésité à démissionner Emmanuel Macron pour lui demander d'empêcher cette vente. Vivendi s'est porté acquéreur des activités à l'international d'Hachette Livre, les plus rentables du groupe (71 % des 2,4 milliards du chiffre d'affaires d'Hachette Livre), ce qui lui ouvre le marché espagnol, britannique et nord-américain. Hachette Livre France restera propriété de Lagardère. Vivendi possédant déjà *Editis* (Nathan, Plon, Robert Laffont...), il ne peut racheter l'activité France au risque de se retrouver en « position de monopole », ce que la loi interdit.

Vivendi entend se renforcer dans les médias et l'édition et devenir ainsi l'un des leaders mondiaux du secteur. Déjà propriétaire du groupe Canal+, Havas, Gameloft, actionnaire du groupe espagnol *Prisa* (*Le Monde*, *El País*) et en Italie de l'opérateur *Telecom Italia* et *Mediaset*, il vient de racheter *Prisma Media* (*Télé-Loisirs*, *Femme actuelle*, *Gala*, *Capital*) à *Gruner+Jahr*, filiale du groupe allemand *Bertelsmann*. Mais Bolloré n'a jamais caché que son véritable objectif est la mainmise sur les médias télé encore en possession de Lagardère, notamment *Europe 1* pour l'associer à *Canal+*. Reste encore *Paris Match* et le *Journal du Dimanche*, un média

« influenceur », devenu le principal moyen « populaire » de communication du macronisme.

### Une concentration très politique

Ce rachat d'Hachette par Vivendi s'inscrit dans une concentration toujours plus poussée du capital qui va permettre à Vivendi de devenir l'un des principaux groupes mondiaux de l'édition et des médias. Deux secteurs qui, au-delà des profits qu'ils génèrent, jouent aussi un rôle important sur le plan des idées, comme le montre le rôle de certains médias comme *Valeurs actuelles* ou *BFM* dans la promotion des idées d'extrême droite. Cette concentration intervient dans le contexte de la préparation des présidentielles et la recomposition politique que Macron poursuit. Après son entrée au conseil de surveillance en début d'année, N. Sarkozy, grand ami de Bolloré, est pressenti pour le conseil d'administration de Lagardère SA. Un moyen pour Bolloré de s'assurer à terme du contrôle de Lagardère par Vivendi, ce qui lui permet de peser encore davantage pour défendre ses intérêts, quels que soient les résultats des élections. ★

### Nouvelle-Calédonie/Kanaky

## L'Etat colonial impose la date du 3<sup>e</sup> référendum

Ce sera le 12 décembre 2021, donc avant les présidentielles et moins de deux ans après le deuxième référendum, ce qui est déjà un accroc aux accords de Nouméa de 1998. Cette date répond aux exigences des partis anti-indépendantistes qui ont toujours dit qu'il fallait provoquer le plus rapidement possible un troisième référendum pour que la question de l'indépendance soit close définitivement. Dans cette précipitation, il y avait sans conteste la crainte de voir grandir encore le camp du « oui », comme on a pu le constater au fil des deux précédents référendums.

Elles ont donc salué ce qu'elles appellent le « retour de l'Etat » et ne cessent de vanter la qualité des discussions engagées depuis le 26 mai, avec les différents ministères (1) : un « retour de l'Etat » pour le maintien de la Kanaky dans la République française.

La délégation de l'Union calédonienne qui a participé à ces discussions, auxquelles ni le FLNKS, ni l'Union nationale pour l'indépendance de Paul Néaoutyine n'ont participé, a tenu à préciser :

« la position de l'Etat ne nous engage pas ».

### « La position de l'Etat ne nous engage pas »

Ces discussions devaient, au départ, ne porter que sur une analyse des conséquences de la victoire du « oui » ou du « non » à l'indépendance de la Kanaky, sur la base d'un document élaboré par les services du Premier ministre et de ceux de Lecornu. Il n'était pas question de fixer de date pour le troisième référendum. Mais c'est ce point qui a été imposé et retenu par Lecornu et Macron, en affirmant qu'il y avait « accord » là-dessus. A l'évidence, il s'agit d'un coup de force.

Evidemment, ils prétendent que l'Etat ne fait que tirer les conséquences de la fin programmée des accords de Nouméa. Mais l'Etat colonial n'est pas « neutre » et ses représentants au plus haut niveau ont voulu reprendre l'initiative pour « éclairer l'avenir », de la présence de l'impérialisme

français dans cette zone stratégique. C'est pour cela que Lecointre, chef d'état-major des armées, a reçu la délégation à Balard. Et c'est aussi un des messages que Lecornu a voulu donner : « moi, je ne sais pas expliquer à des investisseurs, à des banquiers... qu'au fond, l'avenir, on n'en sait rien » (2). Or, cette question des investissements est centrale, comme l'a démontré la grande mobilisation de toutes les forces indépendantistes autour de l'usine de nickel de Goro dans la province sud, pour la maîtrise des ressources minières.

En tout cas, le combat pour l'indépendance de la Kanaky ne sera pas clos par un référendum : comme le dit un spécialiste du droit, « la revendication indépendantiste ne va pas cesser » (3) ★

- 1- Lecornu, pour l'Outre-mer, Castex en tant que Premier ministre, Le Drian pour le quai d'Orsay, Lecointre pour les Armées, sans oublier Macron.
- 2- Dans une interview à Outre-mer la 1<sup>ère</sup>.
- 3- Ferdinand Mélin-Soucramien, professeur de droit public.

### Non à la criminalisation des militants indépendantistes en Kanaky Nouvelle-Calédonie

Notre parti a signé le texte ci-dessous.

Au début du mois de mai, une dizaine de membres de l'Usup (usine du sud-usine pays) ont été placés en garde à vue par le parquet de Nouméa puis inculpés, avec pour accusation principale « association de malfaiteurs ». Que reproche-t-on à ces militants de longue date de la cause environnementale et de l'émancipation du pays ? D'avoir mobilisé en décembre dernier les habitants du Sud (mais aussi de toute la Kanaky Nouvelle-Calédonie), contre la prédateur financière à la suite de la cession par la multinationale brésilienne Vale de son usine à Goro.

Nos associations protestent énergiquement contre cette répression d'Etat, dans un pays aux portes de l'indépendance. Cette justice rendue au nom du peuple français à Nouméa ne fait que de jeter de l'huile sur le feu, sur un conflit qui avait fait l'objet d'un accord politique en février dernier avec toutes les parties concernées.

Nous appelons donc toutes les associations, partis, syndicats épris de vraie justice et de liberté, à se mobiliser contre la criminalisation des militants en Kanaky Nouvelle-Calédonie et pour l'abandon des poursuites judiciaires à l'encontre de ceux qui n'ont fait que défendre leur terre.

Paris le 22 mai 2021 ★

Premiers signataires : AISDPK, Kanaky solidarité...

## Sommet de l'Otan

**L**e 14 juin, se tiendra le sommet de l'Otan à Bruxelles, avec Biden, au siège-blockhaus de cette alliance militaire qui menace, intimide et agresse les peuples. Biden jouera le premier rôle dans une politique atlantiste qui mobilise des milliers de soldats dans des manœuvres toujours plus grandes, se déroulant sur terre, dans les airs et de plus en plus sur les océans. Alors que le virus continue à circuler, les puissances impérialistes reprennent leurs exercices militaires qui engloutissent des milliards, et qui s'étendent dans le grand Nord européen et à l'Est, toujours plus près de la Russie, et se projettent dans le Sud-est asiatique.

L'impérialisme français y participe activement et Macron essaie d'être le « meilleur de la classe », à coups de déclarations qui se veulent « disruptives », comme celle sur « la mort cérébrale de l'Otan ». Il oublie que c'est l'impérialisme US qui a la haute main sur cette alliance qu'il mobilise comme il mobilise ses troupes, ses avions, ses bateaux disséminés partout dans le monde : 1 000 bases US ! Macron continue à pousser à la militarisation de l'Afrique, de la Méditerranée, vendant des armes au Maroc, un de ses bons clients pour des armes contre les mobilisations populaires et le peuple sahraoui, à l'Egypte (30 Rafales de plus), à la Grèce et veut préparer la jeunesse, à travers le SNU et les opérations « armée jeunesse » à l'idée qu'il n'y a rien de plus « noble » que de servir de chair à canons pour les intérêts des monopoles et du système impérialiste capitaliste.

### Démonstration de la « supériorité aérienne de l'Otan »

Le 31 mai, quatre bombardiers B-52 étasuniens ont survolé trente pays européens dans le cadre de l'exercice de l'Otan « allied sky ». Un autre B-52 s'est rendu au même moment au Canada.

Ces bombardiers ont décollé de la base US de Moron, en Espagne. Le général Harrigan, commandant en chef de l'Otan pour l'Europe et l'Afrique s'est félicité de la « formidable démonstration de la supériorité aérienne de l'Otan ». Il en veut pour preuve, le fait que tous les Etats européens membres de l'Otan ont envoyé des avions pour escorter ces bombardiers, symboles des bombardements massifs et de la menace nucléaire.

L'armée de l'air française a envoyé

deux Rafale d'escorte ; l'aviation belge et néerlandaise ont fait de même.

De tels survols ont déjà eu lieu, mais c'est la première fois que l'armée de l'air – et de l'espace, sa nouvelle dénomination –, a largement publié des photos d'un de ces bombardiers survolant l'Ile-de-France, escorté par deux Rafale. Une façon de rappeler l'appartenance de la France à l'Otan, au moment où le commandant en chef de l'armée de l'air française a été nommé au poste de « commandant suprême allié Transformation », à Norfolk (USA) en remplacement d'un autre général français ? Ce poste, créé en 2002, est tenu depuis 2009 par un général français, signe des liens étroits au sein de l'Otan entre les armées de l'air.

Cet exercice se déroule en même temps que les grandes manœuvres otaniennes « steadfast defender » du 12 mai au 22 juin, qui ont pour objectif de démontrer les capacités à « défendre les voies de communication maritime entre l'Europe et les USA ». Elles s'étendent de Norfolk au Portugal et à la mer Noire. 4000 hommes devraient être déployés en Roumanie et des simulations de mouvements de forces armées et d'équipements à travers toute l'Europe doivent être organisées, sous le contrôle du commandement Otan « logistique » d'Ulm, en Allemagne. Dans son intervention faite sur le porte-avions britannique Queen Elizabeth, au large de Porto, le secrétaire général de l'alliance atlantique, Stoltenberg, s'est félicité de l'ampleur et du « succès » de ces vastes manœuvres qui se sont déroulées malgré l'épidémie, en insistant sur la participation du Royaume-Uni, qui a déployé son porte-avions qui « est le premier au monde à pouvoir accueillir des avions de 5e génération », une manière de souligner le poids de cet allié qui a quitté l'UE, et qui n'a jamais caché son opposition à une

« politique de défense européenne » qui pourrait être autonome de l'Otan. Stoltenberg multiplie les réunions de préparation du sommet de l'Otan qui se tiendra le 14 juin à Bruxelles. Il a rencontré les ministres de la défense de l'UE le 1er juin, tenu des conférences de presse... tournant autour des questions à mettre à la discussion lors du prochain sommet auquel participera Biden.

Il sera bien sûr placé sous le signe du rétablissement de relations « normales » entre tous les membres de l'Alliance, après les années de tensions alimentées par Trump et son administration. Mais il faudra aussi discuter des conséquences pour les membres de l'Otan du retrait des forces US d'Afghanistan, confirmé et



Un B52 US et 2 Rafale au dessus de l'Ile-de-France le 31 mai

mis en œuvre par Biden. Il y a surtout la question de la stratégie de l'alliance militaire pour les prochaines années. Elle ne peut pas être fondamentalement différente de celle des USA, qui plus que jamais, sont les véritables dirigeants et décideurs, ce qui ne signifie pas que les autres puissances impérialistes membres de l'Otan, soient simplement alignées sur les positions étasuniennes.

### Des orientations communes sont dessinées par l'agenda 2030 :

La poursuite de la militarisation, avec l'objectif des 2 % du PIB consacrés aux budgets de défense et des 20 % alloués à l'acquisition d'équipements. Dans ce domaine, l'Otan veut mettre en place un centre commun pour « l'innovation technologique » dans le domaine militaire, pour garder une avance technologique sur les adversaires. Cet objectif « ouvert » à la participation des Etats volontaires, est en concurrence directe avec les objectifs de la « politique de défense européenne » promue notamment par l'impérialisme français, autour de grands projets, comme celui de l'avion de combat du futur, un projet à plusieurs dizaines de milliards que les gouvernements et industriels des Etats participants (France, Allemagne, Espagne) ont une fois de plus « signé », mais qui n'est pas encore réellement lancé.

La collaboration pour « préserver l'ordre international » menacé par la Russie et la Chine : Stoltenberg reprend les termes mêmes de l'administration Biden, en précisant que des « partenariats supplémentaires » seraient nécessaires, avec des Etats d'Asie Pacifique, d'Amérique latine et d'Afrique.

Cette orientation n'est pas partagée par tous les gouvernements des Etats membres, dont de nombreux, comme ceux des pays d'Europe centrale et du Nord, mettent en avant la confrontation avec la Russie plutôt que celle avec la Chine.

Ceci dit, l'accord se fera facilement sur des condamnations de ces régimes « autoritaires », pour célébrer la démocratie et les droits individuels et

pour des engagements à renforcer la coopération dans la lutte contre les effets du changement climatique – sans jamais mettre en cause les immenses dégâts et la pollution provoqués par l'activité militaire, comme les grandes manœuvres de l'Otan. Il sera aussi question de la collaboration sanitaire dans la lutte contre l'épidémie, l'Otan multipliant les accords bilatéraux avec des gouvernements d'Europe centrale, d'Asie... pour contrer l'influence russe et chinoise. Il sera aussi question de renforcer les liens avec l'Ukraine et la Géorgie, et de condamner le régime de Biélorussie. Autant de questions qui permettront d'afficher la solidité de l'unité entre membres de l'Otan.

### Des mobilisations dans plusieurs pays, pour dénoncer le sommet de l'Otan

Cette année, des mobilisations auront lieu dans la rue, et pas seulement à travers des vidéoconférences. C'est notamment le cas à Bruxelles, où les organisations qui luttent pour la paix et la solidarité entre les peuples, contre l'Otan, contre les armes nucléaires et contre l'achat des F-35 pour équiper l'aviation belge... appellent le 13 juin à un rassemblement, à 13h, place de l'Albertine, à Bruxelles.



Le réseau international « No to war, no to nato » organise un séminaire en visio, les 13 et 14 juin, auquel il est possible de participer en s'inscrivant sur son site : <https://www.no-to-nato.org/en/>

En France, le collectif « Non à l'Otan » auquel participe notre parti organise différentes actions : voir le site <https://otannon.org/> ★

*Nouveau coup d'Etat au Mali*

## Les difficultés s'enchaînent pour l'impérialisme français

L'assassinat du dictateur tchadien Idriss Déby avait déjà créé un sérieux problème pour l'impérialisme français. Le putsch militaire au Mali est un coup de plus. Hollande y avait engagé en 2013 l'opération Serval, dans le but officiel d'y éliminer le djihadisme. Barkhane a pris le relais dans le cadre d'un vaste dispositif qui couvre toute la zone sahélienne, depuis la Mauritanie jusqu'au Tchad en passant par le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Mais le terrorisme n'a pas disparu. L'insécurité s'est au contraire accrue et a gagné d'autres pays du Sahel. Au fil du temps, du délitement des Etats néocoloniaux et des bavures, la contestation de la présence militaire française a grandi dans la population dont la sécurité n'a jamais été assurée. Les manifestations ciblant le président IBK (Ibrahim Keita) et exigeant le départ de l'armée française étaient devenues de plus en plus importantes.

C'est dans ce contexte qu'IBK avait été renversé le 18 juin 2020. Les forces regroupées au sein du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) avaient pris acte de ce coup d'Etat militaire dirigé par le colonel Goïta. Un gouvernement de transition avait été mis en place présidé par Bah N'Daw, un militaire à la retraite, et avec un premier ministre civil Moctar Ouane. Goïta était vice-président de la transition et les putschistes avaient obtenu les postes ministériels de la Défense et de la Sécurité.

Mais la situation n'avait pas pour autant cessé d'empirer. Sur le plan militaire, l'armée malienne a continué d'essuyer de nouveaux échecs, y compris au sud du pays et un journa-

liste français vient d'être enlevé à Gao. Sur le plan économique et social, la situation ne s'est pas non plus améliorée. Les fonctionnaires ne sont pas payés ou avec beaucoup de retard et manifestent avec des travailleurs du privé contre la misère. Dans les manifestations, la présence militaire française a continué à être régulièrement dénoncée comme responsable de l'insécurité grandissante.

Le 24 mai, prenant prétexte d'un remaniement ministériel surprise, qui écartait deux militaires de leurs responsabilités ministérielles, le colonel Goïta récidive et arrête le président de la transition et son premier ministre (libérés depuis et officiellement « démissionnaires »).

Le M5-RFP qui, en 2020, avait fait descendre dans la rue ses militants pour exiger la démission d'IBK, n'a été ni consulté, ni informé. Mais Goïta et la junte ont besoin de son appui pour calmer le mécontentement social. Les syndicats ont suspendu les manifestations et la Cour constitutionnelle a entériné le coup d'Etat. Tant sur le plan national qu'international, Goïta, nouveau « président de la transition », doit pouvoir afficher un minimum de soutien. Il cherche un premier ministre civil issu du M5-RFP. Certains, en son sein, redoutent la militarisation de la transition. D'autres sont favorables à la proposition de Goïta, en particulier Maïga Choquel, président du comité stratégique du Mouvement, pressenti pour le poste. Prenant la parole le 5 juin, il a cherché à rassurer la « communauté internationale » et notamment Paris : « *Nous respecterons nos engagements internationaux qui ne sont pas contraires aux intérêts fondamentaux du peuple malien* » a-t-il

indiqué. L'iman Diko, partisan d'un dialogue avec les djihadistes, n'était pas présent à ses côtés.

En toile de fond, deux questions principales. Celle des alliances internationales du Mali : pour certains, « le Mali doit chercher d'autres partenaires, la France n'est pas le seul pays au monde ». Et celle de l'attitude à adopter vis-à-vis des groupes armés : certains craignent une partition du Mali, d'autres pensent que les contacts et les négociations sont incontournables. « *Si cela va dans ce sens*, a déclaré Macron, *je me retirerai* ». Il reste, en fait, sur la posture de menaces et de pressions adoptée depuis le sommet de Pau en janvier 2020 : « *Nous n'avons pas vocation à rester éternellement* ». Il doit tenir compte des difficultés militaires et de l'isolement de l'impérialisme français. Le Conseil de sécurité de l'ONU a « *fermement condamné l'arrestation des autorités* » mais n'a pas décidé de sanctions concrètes. Il en va de même pour l'Union africaine et pour la CEDEAO. L'impérialisme américain a décidé de suspendre toute collaboration avec l'armée malienne. Le G5 Sahel est loin de pouvoir prendre le relais sur le terrain, surtout depuis l'affaire du Tchad, et les Européens ne sont pas vraiment pressés de venir s'enliser aux côtés de l'armée française. Macron doit également tenir compte de l'effritement de l'adhésion de l'opinion française à Barkhane et surtout de la vague de sentiments antifrançais qui se répand dans toute l'Afrique francophone. Que va-t-il faire ?

Dans l'immédiat, il a pris soin de préciser que la suspension des opérations conjointes avec l'armée malienne était une décision « *temporaire et*

*réversible* ». Se retirer maintenant serait le faire sur un échec militaire alors que certains milieux militaires en France commencent à s'agiter. Ce serait aussi laisser la place à d'autres puissances impérialistes qui opèrent pour leurs propres intérêts. Au Mali, depuis l'indépendance de 1960 et le régime de Motibo Keita, un sentiment pro-russe existe et se manifeste par des drapeaux dans tous les rassemblements. Deux des ministres militaires écartés par le gouvernement de transition ont été formés en Russie ; Goïta se déclare prêt à acheter des armes russes et le bruit court que des négociations sont entamées. La Chine, les USA et d'autres guettent les opportunités.

L'impérialisme français se retrouve face à une contradiction : comment conserver son contrôle sur son pré carré alors qu'il n'en a plus les moyens, ni militaires, ni politiques ?

Comme nous l'avions indiqué au moment de la mort d'Idriss Déby, ce qui se passe au Tchad, et maintenant au Mali, montre que la « guerre contre le terrorisme » que la France mène au Sahel depuis bientôt dix ans, ne fait que plonger les peuples dans la misère et l'insécurité permanente, tout en les empêchant de prendre en mains leur avenir pour vivre en paix, en solidarité et fraternité.

C'est pourquoi, plus que jamais nous devons continuer à faire grandir l'exigence d'un retrait des troupes françaises du Mali et du Sahel. Il en va de l'intérêt des peuples africains, mais aussi de celui de la classe ouvrière et du peuple dans notre pays. ★

**Retrait des troupes françaises du Mali et du Sahel !**

*Rwanda*

## L'impérialisme français ne changera pas de nature !

Pour Macron, le discours de Kigali au mémorial du génocide devait marquer « l'étape finale de la réconciliation » avec le Rwanda. Ce discours reprend les conclusions du rapport Duclert avec les mêmes ellipses sur les errements idéologiques de Mitterrand et de son entourage, sur la mise en place d'une hiérarchie parallèle entre la présidence et les militaires français sur le terrain, sur le soutien en armes au régime génocidaire. Le mot « excuse » a été écarté ainsi que celui de « complicité ».

Macron, qui est malgré tout allé beaucoup plus loin que ses prédécesseurs en venant « reconnaître les

responsabilités » de la France dans le génocide de 1994 au Rwanda, voudrait en faire un moment important de la refondation des liens entre la France et l'Afrique.

La Francafrique traditionnelle voulait que Paris assure la sécurité des chefs d'Etat et des régimes néocoloniaux en échange de marchés captifs et de votes assurés à l'ONU. Elle était assise sur des relations étroites avec des hommes dont les derniers spécimens tombent les uns après les autres, à l'image des Compaoré, des IBK, des Déby Aujourd'hui, Macron aspire à s'appuyer sur d'autres réseaux plus « modernes », sur d'autres hommes, plus jeunes, plus

proches de la « société civile ». C'est la direction qu'il avait voulu donner dès son discours de Ouagadougou, en novembre 2017, où il avait affirmé que le colonialisme et le néocolonialisme étaient des choses du passé, du temps de la « *politique africaine de la France* », des « *barrières artificielles entre une Afrique francophone et une Afrique anglophone, entre une Afrique du Nord et une Afrique subsaharienne, entre une Afrique francophone et luso-phone* »...

Nouvelles « représentations » certes, mais toujours la même suite présidentielle avec les VIP du CAC-40 pour se tourner vers les hommes

d'affaires et les dirigeants anglophones. Les « Bolloré boys », qui ont déjà implanté un « centre culturel » à Kigali et sont présents dans les télécoms, étaient bien sûr du voyage qui s'est poursuivi en Afrique du Sud.

Contesté par les peuples, concurrencé par d'autres puissances, empêtré dans la crise néocoloniale, l'impérialisme français voudrait sortir de son pré carré francophone, mais 48 heures avant le discours de Kigali, le coup d'Etat du colonel Goïta au Mali et la situation au Tchad et au Sahel sont venus rappeler à Macron les difficultés d'un renouveau et le poids du réel ! ★

## Halte au massacre du peuple colombien

**L**a colère du peuple colombien, tyrannisé par la faim, la violence d'Etat, le risque de disparition du maigre système de protection sociale, explose massivement dans la rue. Des camarades et amies colombiennes témoignent.

Lors des mobilisations en 2019, contre les réformes du droit du travail, de la retraite et de l'éducation et pour le respect des accords de paix signés avec les FARC en 2016, le peuple colombien avait arraché des négociations basées sur une liste de revendications en 104 points. Depuis, des négociations ont été engagées entre le Comité National de Grève (CNP) et le gouvernement. Celui-ci a opté pour une tactique visant au sabotage des discussions et à répondre aux questions sur les points qui avaient fait l'objet d'un accord.

La crise économique aggravée par la pandémie a ruiné les classes populaires et les couches moyennes : près de 50 % de la population se retrouve sous le seuil de pauvreté et 20 % dans la misère absolue, dans un pays où les services sociaux ont été privatisés. A cela s'ajoute le manque de libertés politiques, la criminalisation des protestations et le recours par l'Etat à l'assassinat et à la « disparition » des opposants.

Le 28 avril, le CNP a appelé à une grève générale. La population est sortie massivement dans les rues, dépassant largement les attentes des organisateurs. La répression a été très brutale : 1 430 détenus arbitraires, plus de 600 blessés, 50 morts et 20 personnes portées disparues. Hélas, ces chiffres évoluent quoti-

dennement. La population, pour laquelle il s'agit d'une question de survie, a décidé de reconduire la grève avec des mots d'ordre à caractère politique : démission du Président Duque, convocation immédiate d'élections, dissolution de l'ES-MAD (corps de police anti-émeutes), jugement de l'ex-président Alvaro Uribe, promoteur des groupes paramilitaires, etc.

Au premier rang de la mobilisation, il y a une jeunesse sans espoir victime des violences policières et de la pauvreté. Ces jeunes, appelés les « NINIS » (ni études, ni travail), âgés de 14 à 28 ans représentent 33 % de la population. Ils sont un des principaux moteurs de la grève. Ils résistent et font état d'une profonde maturité politique et d'une ferme détermination.

Le ravitaillement est devenu un des principaux enjeux du mouvement. Des barrages de « citoyens comme il faut », armés, issus des beaux quartiers, autoproclamés « les chemises blanches », bloquent, avec la complacéité des forces de l'ordre, les aides alimentaires pour les résistants et causent de multiples blessés.

Spontanément, la solidarité s'est installée au sein de la population.

De nombreux Indiens participent activement, en se déplaçant avec leurs énormes casseroles communautaires, organisés dans la « minga »\*, afin de protéger les manifestants de la violence policière.

Les femmes, principalement des mères, s'engagent aussi en première ligne, en s'interposant entre les manifestants et les forces de police. Elles participent activement à la



Manifestation à Cali contre le gouvernement du président Ivan Duque (19/05)

confection des « marmites de la résistance » organisées partout où la lutte populaire a lieu. Elles réconfortent et préparent les repas, parfois le seul depuis longtemps, comme en témoignent certains manifestants. Certaines d'entre elles défilent nues devant les forces de l'ordre, exigeant la réapparition en vie des disparus. Certaines sont victimes d'abus sexuels commis par la police : une jeune fille de 17 ans, arrêtée et violée par 4 policiers, s'est suicidée au lendemain de son interpellation. Il s'est avéré qu'elle était la fille d'un policier. Dans la nuit du 19 mai, le magasin Calypso de Cali appartenant à la chaîne Exito dont Casino est actionnaire est devenu un centre de détention improvisé où des sévices corporels et des assassinats ont été perpétrés. En témoignent les images et les déclarations diffusées sur les réseaux sociaux, le lendemain. Exito a remercié les policiers de l'opération en leur offrant des bons d'achats. Interpellé à ce sujet,

Casino garde un silence complice. La haut-commissaire pour les droits de l'homme de l'ONU et la CIDH ont condamné la répression gouvernementale et appellent le gouvernement colombien au respect des droits de grève et de protestation et à l'ouverture du dialogue.

Les migrants colombiens du monde entier se mobilisent en soutien aux luttes du peuple colombien : le 8 mai, environ 2 000 Colombiens ont manifesté sur la place de la République à Paris, du jamais vu.

Vive les luttes du peuple colombien !

\*« La minga est un rassemblement indigène pour réaliser des travaux communautaires ou pour défendre ses droits et dont la participation est libre. Au sud de la Colombie, le CRIC (conseil régional indigène) se charge du transport, chaque communauté de la logistique. Ceux qui restent dans les territoires contribuent avec de la nourriture. Tous les trois jours, il y a relève : les gens qui sont fatigués rentrent et d'autres arrivent. » ★

### Elections présidentielles au Pérou

## Le candidat des « pauvres » contre celui « des riches »

**A**u Pérou, comme au Chili pour la constituante, le premier tour des élections présidentielles a été marqué par l'arrivée en tête, avec 18,92 % des suffrages, de Pedro Castillo, un candidat « hors système » jusque-là inconnu, se revendiquant d'un petit parti de la gauche sociale radicale et qui se présente comme le candidat des travailleurs, des paysans, des pauvres, et des laissés-pour-compte du système. Syndicaliste, il s'est fait connaître lors de la grève des enseignants de 2017. Sur le plan économique, il préconise un rôle actif de l'Etat et un recours aux nationalisations notamment des richesses énergétiques et minérales du pays (gaz, or, argent, cuivre, zinc, étain, plomb et lithium). Au niveau social, il promet des changements radicaux, notamment en matière de santé et d'éducation. Son discours sur les inégalités et la pauvreté a séduit des classes populaires

durement affectées par les conséquences du confinement pour cause de pandémie, qui a provoqué officiellement 62 000 décès, un des taux de mortalité parmi les plus élevés au monde.

Pedro Castillo sera opposé au second tour à Keiko Fujimori, fille de l'ancien président qui s'est illustré par la violence de la répression à l'encontre de Sentier Lumineux dans les années 90. Il purge actuellement une peine de prison pour corruption. En digne fille de son père, celle-ci est également dans le collimateur de la justice. Après avoir déjà passé 16 mois en détention préventive, le parquet a requis contre elle 30 ans de prison dans le cadre de l'enquête sur le scandale Odebrecht, du nom d'un géant brésilien du BTP qui a reconnu avoir versé des pots-de-vin à des dizaines de responsables politiques latino-américains. Prônant un libéralisme économique décomplexé, elle entend

défendre bec et ongles la constitution promulguée par son père qui favorise l'économie de marché.

En récession en raison de la pandémie, secoué par des crises institutionnelles à répétition, la dernière en novembre voyant défiler trois présidents en une semaine, le Pérou est quasiment ingouvernable depuis 2016. Cette émergence inattendue est révélatrice du discrédit sans précédent de la classe politique péruvienne, embourbée dans des affaires de corruption impliquant un grand nombre de personnalités, dont six anciens présidents et quatre candidats à l'élection présidentielle. Un discrédit qui atteint aussi les élites, l'Eglise, les partis politiques, le Parlement, les milieux d'affaires et les médias. Le scrutin, où se présentaient pas moins de 18 candidats (!), a également été marqué par un important vote blanc et nul (17 %), le vote étant obligatoire sous peine

d'amende. Mais la bourgeoisie n'entend pas se laisser déposséder du pouvoir. Face au « danger communiste » que représenterait selon elle Castillo, elle fait feu de tout bois : provocations, calomnies, assassinats... tout est fait pour discréditer l'adversaire, créer la tension et agiter la peur du chaos. Il est clair également qu'elle prépare différentes cartes, dont la carte militaire, au cas où Castillo serait élu. Elle sait aussi pouvoir compter sur ses alliés nord-américains et européens inquiets pour leurs intérêts en cas de victoire de Castillo.

Mais quel que soit le résultat final, la lutte du peuple péruvien pour l'émancipation sociale et la souveraineté nationale ne peut que s'amplifier et se renforcer du combat des peuples de Colombie, du Chili, d'Equateur... contre la réaction et la domination impérialiste. ★

## Le peuple Palestinien s'est levé pour défendre ses droits nationaux

Ces mois d'avril et de mai 2021 ont été marqués par l'escalade de la violence des forces d'occupation israéliennes contre tout le peuple palestinien. Tout a commencé pendant le ramadan avec l'irruption de l'armée israélienne dans la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem, le 13 avril, suivie de provocations de colons et de la répression violente immédiate de la part d'Israël. En parallèle, la cour suprême israélienne devait statuer sur le cas de Sheikh Jarrah, un quartier périphérique de Jérusalem Est où 8 familles Palestiniennes sont menacées d'expulsion et où ont eu lieu plusieurs manifestations avec beaucoup de jeunes réprimés violemment par les forces d'occupation sous le prétexte de heurts, alors qu'ils dénonçaient les provocations de colons, parfois armés, criant « mort aux arabes ». Mais malgré les efforts israéliens pour diviser et isoler les Palestiniens, un mouvement de soutien s'est développé dans les villes palestiniennes d'Israël, de Nazareth à Oum Al-Fahm. Jusqu'à Gaza où le Hamas a posé un ultimatum à Israël exigeant l'arrêt des violences.

Comme par le passé, l'armée israélienne a pris pour prétexte des tirs de

roquettes du Hamas pour bombarder sans répit la bande de Gaza, faisant plus de 230 morts dont 67 enfants et 39 femmes. Ailleurs, les forces d'occupation ont tenté de museler le mouvement, procédant à de nombreuses arrestations arbitraires et violentes. Les interruptions de nuit dans les foyers palestiniens pour arrêter jusqu'aux enfants se sont multipliées ainsi que les détentions administratives. Elles ont réprimé les manifestations dans le sang ce qui a mené à l'arrestation de 1 800 Palestiniens et à la mort de 30 d'entre eux dont 4 enfants.

### L'unité des Palestiniens a tenu bon

Mais le mouvement de résistance palestinien, d'une unité inédite depuis longtemps, a tenu bon. Il s'est même renforcé quand a été lancée une grève générale très suivie partout jusque dans les villes israéliennes. Tous les Palestiniens, qu'ils vivent à Jérusalem, en Israël, dans les Territoires occupés de Cisjordanie, à Gaza ou dans les camps de réfugiés au Liban, en Jordanie... ou dans la diaspora se sont massivement mobili-

sés.

Et alors que tout a été fait pour sortir la Palestine de l'agenda médiatique et diplomatique ces dernières années, le soutien international populaire l'a remis sur le devant de la scène. Dans les pays arabes ayant signé les accords d'Abraham avec Israël sous les auspices de Trump, de nombreuses manifestations ont dénoncé la trahison de leurs dirigeants et dans tout le monde arabe le soutien populaire au peuple palestinien s'est exprimé fortement, dans la rue ou sur les réseaux sociaux. Partout dans le monde, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté leur solidarité, en France aussi malgré les interdictions.

Alors qu'Israël continuait de bénéficier du blanc-seing des USA et de la communauté internationale au prétexte qu'Israël « avait le droit de se défendre » et qu'aucune résolution à l'ONU ne pouvait être prise, c'est la résistance réaffirmée et unitaire de tout le peuple palestinien appuyée



Des citoyens palestiniens d'Israël affrontent des policiers israéliens lors d'une manifestation de solidarité avec Gaza et Jérusalem, le 9 mai.

par le mouvement de solidarité international qui a changé la donne et mené à un cessez-le-feu. C'est cela qui a forcé Biden, suivi par les pays de la région craignant pour leur stabilité, à pousser Netanyahu à négocier par l'intermédiaire de l'Egypte. Ce cessez-le-feu ne résout rien. Tout comme le départ probable de Netanyahu qui serait remplacé pour deux ans par Naftali Bennett. Créditeur d'un parti nationaliste d'extrême droite, ancien porte-parole des colons, il a occupé plusieurs postes de ministres sous les différents gouvernements Netanyahu, dont il a notamment été ministre de la Défense à plusieurs reprises.

Mais ce qui marque un tournant c'est ce mouvement unitaire de résistance des Palestiniens que nous devons soutenir. ★

## Renforçons le soutien au peuple palestinien !

En France comme partout dans le monde, la violence de la répression israélienne et les bombardements aveugles de Gaza ont provoqué un large mouvement de soutien populaire. Mais ici, notre gouvernement, non content d'être le complice des crimes israéliens par ses coopérations militaires et économiques et son silence sur les bombardements de l'armée israélienne, a tenté de bâillonner cette solidarité. Alors que dans toutes les villes de France, des collectifs appelaient à organiser des manifestations, des rassemblements et des actions de solidarité avec la résistance palestinienne, le préfet de Paris, à la demande médiatisée de Darmanin, a interdit presque toutes les manifestations ou rassemblements de soutien au peuple palestinien. Des responsables d'organisations qui avaient déclaré des manifestations par la suite interdites ont été placés en garde à vue, comme ce fut le cas du président de l'Association France Palestine Solidarité, arrêté alors qu'il venait de participer à une délégation reçue au ministère des Affaires étrangères, et d'un responsable de l'Association de Palestiniens d'Ile-de-France qui avait maintenu l'appel à la manifestation du 15 mai, autorisée puis interdite au dernier moment. Mais cela n'a pas empêché le soutien de s'exprimer partout, y compris à Paris lors de la manifestation interdite du

15 mai où, en dépit de la présence policière massive, des cortèges avec notamment de nombreux jeunes motivés et déterminés, ont sillonné le quartier de Barbès pour dénoncer les crimes d'Israël et la complicité de la France. Ces cortèges improvisés ont reçu un accueil chaleureux tant des habitants que des automobilistes bloqués dans le cortège. Notre parti était présent.

Le mouvement n'a pas faibli devant les intimidations et les allégations ministérielles totalement infondées d'antisémitisme, pour exiger le droit des Palestiniens à vivre libres et en paix sur leur terre. Cette solidarité doit se poursuivre pour être aux côtés du peuple palestinien qui se lève uni pour obtenir ses droits nationaux.

### L'appel des syndicats palestiniens

Dans la foulée de la grève générale qui avait renforcé l'unité des Palestiniens et pesé dans l'obtention du cessez-le-feu, le 22 mai, 16 syndicats palestiniens représentant tous les secteurs ont lancé un appel au mouvement syndical international (1).

« Dans l'esprit de l'internationalisme et de la solidarité, [ils appellent] les syndicats du monde entier à :

- Publier des déclarations publiques claires de solidarité avec le peuple palestinien et à exprimer leur soutien au boycott, au désinvestissement et aux sanctions contre Israël pour l'amener à respecter ses obligations en vertu du droit international.

- Participer aux futures grèves générales appelées par les organisations populaires et les syndicats palestiniens en organisant des manifestations et des veillées à ces dates.

- Contribuer à des fonds juridiques pour soutenir les Palestiniens et Palestiniennes arrêtés par Israël et s'engager à contribuer à des fonds pour soutenir les futures actions de grève.

- Prendre des mesures immédiates et concrètes pour s'assurer que les syndicats eux-mêmes ne soient pas complices du soutien et du maintien de l'oppression israélienne. Par exemple, en se désinvestissant des fonds de pensions des entreprises complices de l'occupation israélienne, en encourageant les travailleurs et travailleuses à refuser de manipuler des produits israéliens et/ou en soutenant leurs membres qui refusent de construire des armes à destination d'Israël. ».

Répondre à cet appel est important pour renforcer le mouvement unitaire qui s'est exprimé en Palestine et développer une solidarité concrète avec les travailleurs palestiniens.

Solidaires a déjà répondu positivement et plusieurs syndicats et UD CGT ont voté des motions de soutien. Il faut faire connaître et promouvoir cet appel dans toutes les structures syndicales, à tous les niveaux.

### Renforcer et élargir la campagne pour la libération des enfants prisonniers d'Israël

La campagne pour la libération des enfants palestiniens prisonniers en Israël doit s'intensifier. En effet, les dernières attaques de l'armée d'occupation israélienne à Jérusalem Est se sont traduites par une recrudescence des arrestations, parmi lesquels des jeunes mineurs. Il faut continuer à faire connaître cette situation dans les rassemblements, sur les marchés, dans les réunions publiques, au niveau syndical. Le succès du webinaire dont nous sommes faits l'écho dans le journal de mai a montré combien le sujet était mobilisateur mais aussi l'ampleur du travail d'information à accomplir. La pétition de la campagne ainsi que les News Letters d'information sont disponibles sur le site : <https://www.liberez-enfants-palestiniens.org> ★

1- Appel des syndicats palestiniens <https://www.laboursolidarity.org/Les-syndicats-palestiniens>